

**L'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**  
p.3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**Lutte  
Ouvrière**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1993 - 13 octobre 2006 - prix : 1 €

**Chez Airbus, dans l'automobile,  
les supermarchés...**

**Contre  
les salariés,  
les patrons  
se croient  
tout permis**

p. 3, 4, 11 et 12

**Le 14 octobre... et après ?**

**Il faut une riposte  
du monde du travail !**



p.5

## Sommaire

### Leur société

- p 4** ■ Orléans-la-Source : les clients du « Champion » défendent une caissière
- Parisot prône le licenciement « amiable »
- p 5** ■ Médicaments : les prix ont la fièvre
- p 6** ■ Enseignement : la méthode de Robien
- p 7** ■ Hôtellerie-restauration : les heures sup en question
- Parlement européen : les contrats précaires contestés

### Tribune

- p 6** ■ Si tu n'veux pas payer d'impôt, montre tes...

### Dans les entreprises

- p 10** ■ Modeluxe, Faïencerie Vitry-le-François, Hôpital de Novillars-Besançon, Papeteries La Couronne
- p 11** ■ Airbus : aux actionnaires de payer !
- p 12** ■ Sécurité sociale, Caisse d'allocations familiales
- p 13** ■ Gefco-PSA Aulnay-sous-Bois, Renault Flins, Poliméri, Centre de chèques postaux Marseille
- p 14** ■ Licenciements dans la Vienne
- p 15** ■ La Poste Beauvais, La Poste Loire atlantique et Vendée, Bureau de poste paris 13

### Dans le monde

- p 8-9** ■ Russie : le « démocrate » Poutine et ses amis
- Géorgie : la Russie veut reprendre la main
- Corée du Nord : les Etats-Unis agitent l'épouvantail
- Belgique : le vote d'extrême droite, un exutoire
- p 16** ■ USA : le mur de la honte
- Autriche : le retour des sociaux-démocrates
- Mer Égée : immigrants jetés à la mer

## • Ex-squatters de Cachan

# Recul du gouvernement

Les occupants du gymnase de Cachan ont commencé à rejoindre différents centres d'hébergement en région parisienne, en application de l'accord signé vendredi 7 octobre. Cet accord a précisé également que les sans-papiers concernés ne seraient pas inquiétés le temps que leur dossier soit examiné.

C'est incontestablement un recul de la part du gouvernement, et en particulier du ministère de l'Intérieur : depuis un mois et demi, il laissait pourrir la situation, en en rejetant la responsabilité sur le maire de Cachan et sur les associations de soutien, accusées par Sarkozy de manipulation et de jusqu'au-boutisme. La situation était devenue insupportable en raison de l'entassement et du manque d'hygiène dans le gymnase de Cachan où la municipalité les avait accueillis. Des sans-papiers, grévistes de la faim, se trouvaient dans un état inquiétant. Le gouvernement a finalement accepté d'entamer des pourparlers en prenant comme médiateurs d'autres associations qu'il jugeait plus conciliantes, comme France Terre d'Asile, SOS racisme et la Licra (Ligue contre le racisme et l'antisémitisme) et il a dû reculer.

Cela dit, tout n'est pas réglé. Le nombre exact d'occupants et donc de relogements à prévoir a été à peine négocié et certains se plaignent d'avoir été oubliés. Si des relogés disent se trouver effectivement mieux dans des foyers à Créteil ou à Stains, ceux qui avaient été envoyés loin, dans les Yvelines, à Por-

cheville, sont revenus quand ils se sont rendu compte qu'il leur faudrait plus de quatre heures de trajet par jour pour aller travailler. Quant aux sans-papiers, qui seraient plus de 170, un conseiller de Sarkozy a dit que la plupart de leurs dossiers avaient déjà été examinés par la préfecture et que ceux qui pouvaient être « repêchés » l'avaient été.

Le ministre de l'Intérieur a aussi insisté sur l'aspect provisoire du séjour de ces sans-papiers ainsi que sur l'aspect provisoire du relogement de tous en déclarant qu'« il ne suffit pas d'occuper un local pour passer devant ceux qui demandent des HLM » depuis longtemps. Un peu de démagogie en période préélectorale ne peut nuire au candidat Sarkozy !

Si une première bataille a été gagnée grâce à la détermination des expulsés de Cachan et à la solidarité qu'ils ont rencontrée, leur lutte continue.

Sylvie MARÉCHAL



Devant les critiques faites par des ex-squatters de Cachan ou leurs refus de certains lieux d'hébergement qui leur étaient proposés, le directeur de France Terre d'Asile a parlé de « niveau d'exigence incompréhensible ». Mais qu'y a-t-il là d'incompréhensible ?

Pourquoi ces travailleurs, comme d'autres d'ailleurs, devraient-ils se satisfaire du premier logement proposé, même s'il est très exigu ou très éloigné ? Et si France Terre d'Asile n'avait rien d'autre à leur proposer, le gouvernement, lui, le pouvait.

S.M.

## FÊTES RÉGIONALES DE LUTTE OUVRIÈRE

Pour tous les meetings d'Arlette Laguiller tenus au cours de nos fêtes, l'entrée sera libre à l'heure de l'allocution

### Le Mans

Samedi 14 octobre à partir de 16 h 30  
Salle Pierre-Guédou

### Mulhouse

Dimanche 15 octobre à partir de 12 heures  
Salle Sainte-Geneviève  
17, rue du Printemps

### Tours

Dimanche 22 octobre de 11 h 30 à 21 heures  
Château de Cangé à Saint-Avertin

### Dijon

Samedi 21 octobre à partir de 16 heures  
Espace municipal Jean-Bouhey - Longvic  
Meeting avec Arlette Laguiller à 16 h 15

### Grenoble

Dimanche 22 octobre de 11 h 30 à 19 heures  
Le Prisme à Seyssins  
Terminus tram ligne C

### Compiègne

Samedi 18 novembre à partir de 17 heures  
Salle des fêtes de Margny-lès-Compiègne

## Pour soutenir la candidature d'Arlette Laguiller à l'élection présidentielle de 2007

Toutes celles et ceux qui souhaitent soutenir financièrement la candidature de notre camarade Arlette LAGUILLER à l'élection présidentielle du 22 avril 2007 peuvent le faire dès maintenant en envoyant leurs dons par chèque libellé à l'ordre de Monsieur Dominique PETITJEAN, mandataire financier d'Arlette Laguiller. Les chèques doivent être envoyés à LUTTE OUVRIÈRE, à l'attention de Dominique Petitjean, BP 233, 75865 PARIS Cedex 18.

Conformément à l'article L52-9 du code électoral, ce mandataire financier, désigné le 10 mai 2006, pour l'élection présidentielle du 22 avril 2007, est seul habilité à recueillir des dons en faveur d'Arlette Laguiller, dans les limites précisées à l'article L52-8 du code électoral reproduit ci-dessous.

Article L52-8 : Les dons consentis par une personne physique dûment identifiée pour le financement de la campagne électorale d'un ou plusieurs candidats lors des mêmes élections ne peuvent excéder 4 600 euros. Les personnes morales, à l'exception des partis ou groupements politiques, ne peuvent participer au financement de la campagne électorale d'un candidat, ni en lui consentant des dons sous quelque forme que ce soit, ni en lui fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués. Tout don de plus de 150 euros consenti à un candidat en vue de sa campagne doit être versé par chèque. Le montant total des dons en espèces faits au candidat ne peut excéder 20 % du montant des dépenses autorisées lorsque ce montant est égal ou supérieur à 15 000 euros en application de l'article 52-11. Aucun candidat ne peut recevoir, directement ou indirectement, pour quelque dépense que ce soit, des contributions ou aides matérielles d'un Etat étranger ou d'une personne morale de droit étranger. Par dérogation au premier alinéa de l'article L52-1, les candidats ou les listes de candidats peuvent recourir à la publicité par voie de presse pour solliciter les dons autorisés par le présent article. La publicité ne peut contenir d'autres mentions que celles propres à permettre le versement du don.

## LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyiste)  
membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'Etat de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Editions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009185576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org  
www.union-communiste.org  
e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20  
Télécopie : 01 48 10 86 26

### Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Ci-joint la somme de : .....

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière  
ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	21 €
USA, Canada	35 €	70 €	25 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	32 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

# L'éditorial

## d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise  
du 9 octobre

# Ils s'y croient déjà



Certains patrons se croient déjà revenus au temps du patronat de droit divin ! Une caissière d'un supermarché Champion du quartier populaire de La Source, à Orléans, connue et appréciée de la population, vient d'être mise à la porte sans préavis ni indemnité, pour faute grave selon la direction. Elle travaille dans ce supermarché depuis vingt-six ans, depuis l'ouverture du magasin. Il lui est reproché d'avoir fait crédit à des habitants du quartier dans le besoin, érémites ou chômeurs, qui ne pouvaient payer avant qu'ils touchent leur RMI ou leur allocation chômage.

Crime insupportable pour le gérant du magasin, manifestement couvert par ses supérieurs de cette chaîne de distribution qui, outre Champion, possède Carrefour et bien d'autres enseignes. La famille propriétaire de l'ensemble est une des plus grandes fortunes de France.

De tels licenciements, il y en a bien d'autres dans le pays, chaque jour. Mais cette fois, le licencié, digne des patrons du XIX<sup>e</sup> siècle, est tombé sur un os car la population s'est mobilisée en faveur de la caissière. Pour une fois, la presse et la télévision en ont largement parlé. Et il n'est pas dit que l'indignation de la clientèle devant les méthodes de ce supermarché ne finisse pas par lui coûter cher.

Le patronat de la grande distribution s'est bien souvent illustré par ses méthodes d'exploitation particulièrement musclées. Pratiquement au moment même où Champion licenciat à Orléans, on apprendait qu'un autre grand magasin, le Leclerc de Montbéliard, s'était illustré dernièrement en séquestrant ses employés. Il voulait les empêcher de parler aux inspecteurs du travail venus contrôler le magasin en raison des heures supplémentaires impayées et des horaires de travail non respectés.

Mais si ces patrons de la grande distribution se singularisent dans la forme, ils ne se différencient pas des autres sur le fond.

Le comportement de la direction d'Airbus, pour-

tant dans un secteur de pointe, est tout aussi méprisant vis-à-vis de ses travailleurs. Les dirigeants de cette entreprise et de sa maison-mère, le trust EADS – dont un des patrons est Lagardère, une des vedettes de la grande bourgeoisie française –, ont fait de grossières erreurs de prévision, paraît-il, sur le câblage de ces super-avions que seraient les A380. Résultat, cet avion qui était censé damer le pion à Boeing, son rival dans la concurrence internationale, aura au moins deux ans de retard sur ses premières livraisons.

Et à qui s'apprête-t-on à faire payer les erreurs ? Pas au conseil d'administration, pas aux actionnaires ! Non, mais aux travailleurs de l'entreprise qui ne sont pour rien dans les erreurs faites mais qui sont menacés d'un plan de réduction des effectifs et, peut-être, de la fermeture de deux sites de production.

À ce qu'il paraît, l'approche des élections pousse l'État, également actionnaire d'EADS, à retarder la décision. Personne ne sait le nombre d'emplois que la direction supprimera, le nombre d'intérimaires dont elle se débarrassera, de sites qu'elle fermera. Elle se contentera, le jour venu, d'annoncer la décision aux travailleurs. Comme l'a fait il y a peu le PDG du trust PSA Peugeot-Citroën en annonçant la suppression de 10 000 emplois.

Leurs méthodes peuvent être cyniquement provocatrices ou hypocrites, les patrons s'arrogent le droit de licencier, de fermer des entreprises, de polluer l'environnement, de délocaliser, sans se préoccuper de ce qu'il en coûtera à la société et sans avoir de comptes à rendre à quiconque.

Ils le font tout à fait légalement, sous la protection de l'État et de la justice, en vertu de la propriété privée des entreprises et des banques par une minorité de possesseurs de capitaux.

Contester cette dictature, imposer des limites à ce pouvoir arbitraire, est une nécessité sociale, une nécessité tout simplement humanitaire.

**Arlette LAGUILLER**

## Meetings avec Arlette Laguiller

### Paris

Vendredi  
13 octobre  
à 20 h 30

Théâtre  
de la Mutualité

24, rue Saint-Victor à Paris (5<sup>e</sup>)  
Métro : Maubert-Mutualité

Entrée libre



### Saint- Quentin (Aisne)

Vendredi  
27 octobre  
à 18 h 30

Salle Paringault

rue du Président-John-Kennedy

Entrée libre

Lors de la fête des associations, les habitants de la Source viennent témoigner de leur soutien à Babeth (de face, au centre de la photo).



## Pour les clients du « Champion » d'Orléans-la-Source une caissière c'est sacré !

Pas de chance pour le magasin Champion d'Orléans La Source. Le dimanche 8 octobre, c'était la fête annuelle du comité des fêtes et des associations au pied de l'immeuble des Chèques postaux et des HLM entourant le magasin.

Babeth, la caissière licenciée en cinq minutes pour avoir fait crédit à des clients désargentés par un nouveau gérant arrivé en juillet, et son comité de soutien ont continué à faire signer la pétition aux habitants du quartier. Toute la journée ce fut un véritable défilé de gens venant lui témoigner leur soutien et leur affection. Le comité distribuait un tract retraçant la rencontre avec la direction régionale de Champion basée près de Bourges (Cher).

La direction avait accepté un rendez-vous avec deux membres du comité à quelques kilomètres de la Source, ne voulant pas venir dans le quartier. Elle a déclaré que Babeth n'était pas accusée de vol (alors que, localement, c'est ce qu'a déclaré le gérant) mais de « dysfonctionnement de caisse pour des crédits ».

Suite à un nouveau reportage de France 3 lundi 9 octobre, le DRH a confirmé qu'elle était licenciée, « qu'elle n'avait qu'à faire des dons sur son argent, que c'était intolérable de supporter cela dans une entreprise ».

Si c'était des dons que

Babeth avait faits, cela ne heurterait personne, mais en plus c'est encore une forme de mensonge de la part du DRH puisque tous les gens venaient payer leur facture.

Tout le monde le dit : « Champion c'est Carrefour, c'est honteux, inadmissible. » Les propos de la direction ne font qu'attiser l'indignation des habitants.

Babeth continue à déclarer à tous les gens du quartier qui s'inquiètent de son avenir qu'elle ira jusqu'au bout. Elle entame bien sûr une procédure aux Prud'hommes avec son avocate. Mais surtout elle déclare à tous les journaux et télévisions qui défilent dans le quartier, « qu'elle est une battante, qu'elle est fière d'avoir aidé des gens qui n'ont que les Assedic ou le RMI pour vivre, et ce depuis seize ans, même si cela lui a coûté sa place ».

Il apparaît aussi évident que de plus en plus de gens désertent Champion, certains s'organisant pour aller faire leurs courses dans d'autres magasins.

Comme le dit Babeth : « Le soutien des habitants de toutes couleurs et origines, des associations, des commerçants, des militants me fait chaud au cœur, on va continuer. » La solidarité pourra de nouveau s'exprimer lors d'un rassemblement prévu dans les jours qui viennent.

Correspondant LO

## • Abus à la Sécurité sociale

# Amateurs et professionnels

La presse vient de révéler que des médicaments remboursés par la Sécurité sociale étaient revendus en Asie par des trafiquants. L'escroquerie porterait sur 20 millions d'euros. Le ministre de la Santé parle de sanctions. Mais il a commencé par dire qu'il fallait récupérer 45 millions d'euros sur ce qu'il nomme les « abus » d'arrêts de travail et de congés en longue maladie ou en longue durée.

Dans le même temps, les médias ont complaisamment rendu compte du livre d'un certain Thierry F. qui se targue d'avoir vécu aux crochets de la société pendant vingt-quatre ans, tout en étant propriétaire de son logement et en roulant en Alfa Romeo. Les ministres multiplient les déclarations sur les fraudes à la carte Vitale, les escroqueries aux allocations familiales, la nécessité de contrôler les allocataires du RMI, les chômeurs, etc. Des

émissions de télévision racontent même comment des petites gens en « arnaquent » d'autres.

Tout est fait ainsi pour développer dans la population l'idée que les pauvres sont malhonnêtes, et plus particulièrement que ceux qui touchent une allocation volent ceux qui cotisent. Pourtant chacun d'entre nous passe plusieurs fois d'une catégorie à une autre : lorsqu'on est malade, pendant une période de chômage ou, tout simplement, en arrivant à l'âge de la retraite. Mais cela ne gêne en rien les ministres ni les journalistes intéressés.

Outre le fait de vendre du papier et de flatter les préjugés des électeurs de droite, cette véritable campagne vise aussi à dédouaner les vrais escrocs.

Car il n'y aurait pas de gens qui se « débrouillent » au chômage ou avec le RMI s'il n'y avait pas ces vagues perma-

nentes de licenciements, ces régions entières où il n'y plus ni emploi ni espoir, cette pauvreté grandissante.

Il n'y aurait pas de « trou » dans les caisses de la Sécurité sociale si il n'y avait pas ces patrons qui ne payent pas leurs cotisations ou qui en sont exonérés.

Il n'y aurait pas de fraude à la carte Vitale, ni de fausse attribution de CMU si la santé publique était gratuite.

Il n'y aurait pas toutes ces petites combines minables si la société n'était pas dirigée par et organisée pour les grands capitalistes qui, eux, non seulement vivent réellement en parasites, mais même détruisent la société. Mais nulle campagne de presse ne sera menée contre eux, car la presse, comme le reste, leur appartient.

Paul GALOIS

## Intérim en hausse

Au deuxième trimestre 2006, selon les chiffres officiels, l'emploi intérimaire en France a progressé de 5,6 %, par rapport au trimestre précédent : c'est la plus forte hausse de l'emploi intérimaire depuis six ans. Sur un an, le nombre d'intérimaires a progressé de 8,6 %.

Tous les secteurs sont touchés, mais certains sont « en pointe » : dans

l'industrie, 7,2 % des salariés sont intérimaires ; ils sont même 9,1 % des effectifs dans la construction, l'automobile, le secteur « chimie, caoutchouc, plastiques », presque un sur dix !

Quant à la durée des missions, elle décroît régulièrement depuis 1995, pour en être, en moyenne, à deux semaines ; elle est plus longue dans l'automobile

– presque quatre semaines – mais n'atteint que trois jours et demi dans les secteurs des services aux particuliers !

Le gouvernement se vante de faire baisser le chômage ; « nettoyage » des statistiques mis à part, l'autre facette de cette progression de « l'emploi » c'est la précarité généralisée.

S.M.

## Parisot et le licenciement par amour

La présidente du Medef, Laurence Parisot avait déjà déclaré que « le travail, comme l'amour, est précaire ». Elle a maintenant fait une déclaration où elle compare le contrat de travail au contrat de mariage. Cela tourne à l'obsession.

Mais de même que dans l'amour elle voyait la précarité, dans le mariage, elle voit le divorce. Elle propose en effet que l'employeur et l'employé puissent se séparer à l'amiable, comme un couple qui ne s'entend plus. Elle souhaite un

« mode de séparation par consentement mutuel, comme pour le divorce depuis 1975 ».

Le langage léger de la représentante des patrons cache à peine sa sempiternelle exigence : que les patrons puissent licencier quand ils veulent, qui ils veulent, sans formalité ni contrainte.

Le mariage patron-salarié de Parisot se ferait sous le régime de la « séparation de biens » : après le divorce, chacun récupérerait ce qu'il avait apporté au ménage. Autrement dit le patron garderait l'usine,

et les travailleurs leurs yeux pour pleurer. Avec le « consentement mutuel », les travailleurs perdraient-ils en plus leurs indemnités de licenciement ?

Mais on peut envisager une autre solution : le mariage régi par la « communauté de biens » où, en cas de divorce, on répartit les avoirs du ménage à chacun selon ses besoins. Après la séparation, les travailleurs garderaient l'usine et le patron une bêche pour aller planter ses choux

P. G.

## La riposte du monde du travail s'impose

Le 14 octobre, les manifestations des employés de Gaz de France et d'EDF devraient être renforcées par d'autres catégories de salariés ainsi que par les usagers, que les syndicats appellent à protester contre les prévisibles hausses des tarifs. Mais, outre la privatisation de Gaz de France, la liste des attaques contre les salariés est longue.

Diverses journées d'action syndicales ont déjà eu lieu et certaines confédérations syndicales ont déjà fait connaître d'autres dates, pour de nouvelles journées. Le 19 octobre, en Île-de-France, doit se tenir un rassemblement des retraités, dans le cadre d'une « semaine bleue » où seront défendues des revendications comme l'augmentation de 200 euros mensuels des retraites et pensions. Le 23 octobre, les travailleurs de France Télécom sont appelés à faire grève sur la dégradation des conditions de travail, liée évidemment aux restrictions de moyens et aux suppressions de postes et se traduisant notamment par un étalement des horaires. Le 26 octobre, la Fédération CGT de la métallurgie annonce, comme « première étape », une journée de mobilisation sur les salaires. Chez les cheminots, la CGT, Sud-rail, FO et la FGAAC se sont rencontrées récemment et prononcées pour un mouvement de grève le 8 novembre, contre les restructurations et la privatisation de certains services, pour les salaires et les embauches. À l'Éducation nationale, on peut à nouveau s'attendre à des mouvements, l'Unsen-CGT, par exemple, évoquant des « prolongements indispensables » à la journée d'action du 28 sep-

tembre.

Dans toutes les catégories, dans tous les secteurs, le patronat est à l'offensive contre les emplois et les salaires. Partout l'exploitation se renforce, la précarité se généralise. Le gouvernement, de son côté, suit la même voie dans tous les services sous son contrôle.

Les problèmes rencontrés par l'ensemble de la classe ouvrière sont fondamentalement les mêmes. C'est donc une réponse d'ensemble qu'il faudrait opposer à cette politique, pour contrecarrer l'offensive patronale et gouvernementale.

Les organisations syndicales justifient l'organisation en ordre dispersé de ces journées d'action différentes par la nécessité de tester les réactions et la mobilisation. Soit. Mais pourquoi ne pas dire dès maintenant que ces journées ne peuvent être que des étapes, devant permettre de préparer une mobilisation d'ensemble ?

Au-delà des calculs ou des hésitations des confédérations syndicales, les travailleurs, eux, doivent se saisir de toutes les occasions pour faire entendre leur mécontentement. Chacune de ces journées doit être une occasion pour le monde du travail d'exprimer le rejet du « tout pour le profit, tout pour les actionnaires ». Plus elles seront réussies, plus elles renforceront la confiance en eux-mêmes des travailleurs et des militants aujourd'hui démoralisés. Seule manière d'aller vers une mobilisation d'ensemble, pour forcer patronat et gouvernement à reculer.

Viviane LAFONT

### Les brochures du Cercle Léon Trotsky

L'Afrique malade du capitalisme  
N° 104 - exposé du 16 juin 2006

Les anciennes Démocraties populaires aujourd'hui  
N° 103 - exposé du 28 avril 2006

L'Inde : de l'exploitation coloniale au développement dans l'inégalité  
N° 102 - exposé du 10 mars 2006

La Chine : nouvelle superpuissance économique, ou développement du sous-développement ?  
N° 101 - exposé du 27 janvier 2006

États-Unis : la société capitaliste la plus puissante à la lumière de la catastrophe de la Nouvelle-Orléans  
N° 100 - exposé du 5 octobre 2005

Prix : 2 euros. Envoi contre cinq timbres à 0,54 euro par brochure

## • Santé

# Encore des économies sur le dos des plus démunis

À Paris, à partir du lundi 16 octobre, ceux qui, à la pharmacie, refuseront les médicaments génériques, ne pourront plus bénéficier du tiers payant. Ils devront faire l'avance de la totalité des frais de leur ordonnance.

Dans le cadre des mesures prises par le gouvernement pour que la Caisse d'assurance maladie fasse des économies – sur le dos des patients –, un taux de remplacement des médicaments de marque par leurs génériques a été fixé à l'échelle nationale. Sauf que, à Paris, cet objectif de substitution n'est pas atteint. Alors, les syndicats de pharmaciens et la Caisse primaire d'assurance maladie de Paris ont signé un accord au terme duquel ceux qui n'accepteront pas les génériques se verront refuser le tiers payant. Et le secrétaire général de l'Union des pharmaciens de la région parisienne de se féliciter : « Nous avons réussi à montrer à la CPAM que le faible taux de substitution parisien ne relevait pas forcément d'une mauvaise volonté des pharmaciens mais que ces derniers étaient aussi confrontés à une réticence de la population à l'égard des génériques. » Mais de qui parle-t-il ?

Si les médicaments génériques ont exactement les mêmes effets que le médicament de marque avec, en plus, le béné-

ficie d'un moindre prix, il est des cas où les excipients des génériques, l'enrobage par exemple, peuvent provoquer des allergies. Et puis il y a aussi les personnes âgées, habituées depuis des années à un nom de médicament, à la forme et à la couleur de la boîte ainsi qu'à celle des comprimés. Quand elles ne veulent pas des génériques, c'est qu'elles ne peuvent pas s'y retrouver. Désormais, il leur faudra payer, au sens propre et au figuré, pour cette difficulté. Quant à celles qui ne pourront pas faire l'avance d'ordonnan-

ces dont le total s'élève souvent à plus de cent euros, ni la Caisse d'assurance maladie ni le représentant des pharmaciens ne disent ce qui se passera.

Il y aurait une autre façon de faire baisser les dépenses de santé, il suffirait de fixer le prix du médicament de marque au niveau de celui de ses génériques qui arrivent sur le marché après une protection de dix ans pour le premier. Les défenseurs de la sacro-sainte liberté du commerce préfèrent faire payer les plus démunis.

Sophie GARGAN



## • Médicaments déremboursés

# Des prix qui ont la fièvre

Une enquête de 60 millions de consommateurs souligne combien les prix des médicaments déremboursés par la Sécurité sociale en mars dernier ont littéralement explosé.

L'enquête, effectuée dans une pharmacie de quartier, relève que le prix de l'Efferalgan Vitamine C y est passé de 1,93 à 3,95 euros, soit 105 % d'augmentation, tandis que celui d'un médicament utilisé dans les affections bronchiques bénignes a augmenté de 126 % et celui de gouttes oculaires de... 349 % ! Et ce ne sont que quelques exemples.

C'est que, si le prix des médicaments remboursés par l'Assurance maladie est fixé par une convention entre les labo-

ratoires fabricants et les autorités administratives de santé, il n'en va pas de même pour les médicaments non remboursés. Là, les laboratoires fixent librement leurs prix... à la hausse bien sûr, et la pharmacie de quartier en fait autant. Résultat, au bout de la chaîne, le consommateur est toujours perdant, et si tel ou tel produit se vend plus ou moins cher selon la pharmacie à laquelle on s'adresse, dans toutes, on paie le même produit plus cher qu'auparavant.

Les conséquences néfastes ne concernent pas seulement le porte-monnaie des familles. Avec les baisses de remboursement des médicaments, l'augmentation des prix des consultations chez les médecins géné-

ralistes et spécialistes et la diminution de leur remboursement si on ne respecte pas le « parcours de santé », tout pèse encore plus qu'auparavant dans le sens d'une automédication, contraire à une bonne prise en charge de la santé. En effet, par exemple, dès lors qu'on tousse mais que l'on sait que le sirop autrefois remboursé ne l'est plus, à quoi bon aller voir le médecin ? Et le risque augmente ainsi de passer à côté d'une maladie plus grave qui aurait pu être diagnostiquée par le médecin.

Dans tout cela, il n'y a que la santé des profits, ceux des trusts pharmaceutiques, des grossistes et des pharmaciens détaillants, qui est vraiment soignée.

Lucienne PLAIN

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

## TRIBUNE

### Si tu n'veux pas payer d'impôt, montre tes bateaux, montre tes tableaux, montre tes richesses...

Démagogie et injustice : ce sont les mots qui résument le mieux le projet de loi de finances qui va être soumis au parlement fin octobre, tout particulièrement en matière d'imposition.

Côté démagogie préélectorale, le gouvernement insiste sur sa revalorisation de la « prime pour l'emploi » dont le montant maximal passe de 714 euros en 2006 à 948 en 2007. Cette invention de la gauche, améliorée donc par la droite, est censée aider les « plus méritants » des pauvres, à qui l'on impose des boulots au rabais. Elle encourage les patrons à recourir à une main-d'œuvre, même à un temps partiel, financée en large partie par l'État, et les dissuade (comme s'il en était besoin !) d'augmenter les bas salaires.

Le reste de la panoplie de mesures est réservé plus ouvertement aux riches. À commencer par la sempiternelle « baisse de l'impôt sur le revenu », lequel est érigé, au côté de l'impôt sur la fortune, en symbole de l'oppression fiscale. Ce n'est pourtant pas la pire des impôts ni le plus fort, puisque, réduit par rapport aux autres taxes au cours des réformes successives, il ponctionne seulement 3,2 % de la richesse nationale, quand l'ensemble des prélèvements de l'État et des organismes de protection sociale en ponctionnent 44 % (on est loin du libéralisme cher à Chirac et à ses ministres !).

Cet impôt sur le revenu est l'un des seuls prélèvements prétendument fondé sur une justice fiscale, puisque son taux est progressif. C'est en ce sens qu'il est trop lourd aux yeux des possédants, qui n'ont de cesse de chercher les moyens d'en venir à bout. La réforme annoncée l'an dernier et confirmée par le projet de budget actuel est un chef-d'œuvre d'ingéniosité en la matière. On « simplifie » : moins de tranches, suppression de l'abattement de 20 % pour les salariés, qui est intégré au barème. Et plus on simplifie, plus on le fait par le haut. C'est au sommet de l'échelle des revenus que sont les vrais gagnants : la dernière tranche d'imposition (dont le taux était déjà descendu sous Raffarin de 52,75 % à 48,09 %) est ramenée à 40 %. Elle concerne la part du revenu imposable au-delà du 65 559<sup>e</sup> euro. Pour un revenu de 10 000 euros par mois, par exemple, la baisse commence à être honorable. Soulagement chez ceux qui gagnent plus de 66 « keuros », comme on dit dans les milieux qui ne comptent qu'en kiloeuros.

L'impôt sur le revenu serait-il en voie de disparition ? Pas si sûr. Car ses petites sœurs, nées il y a quelques années, n'ont pas cessé de grandir. Elles répondent aux doux noms de « CSG » ou « RDS ». Cachées au cœur de la fiche de paye, au beau milieu des cotisations, énigmatiquement qualifiées de « déductibles » ou de

« non-déductibles », elles sont l'avenir de l'impôt : un impôt prélevé à la source, au taux totalement uniforme, qui ampute déjà les salaires d'environ 8 %. Sus à l'impôt progressif, vive l'« impôt plat », c'est le mot d'ordre des nantis.

Tandis que le riche, flanqué de ses experts comptables et avocats spécialisés en « optimisation fiscale », soustrait ses revenus au fisc, légalement ou illégalement, le travailleur, lui, non seulement subit les prélèvements directs à la source (proportionnels au salaire) mais reçoit ensuite sa déclaration de revenu pré-remplie : pas un centime de son salaire n'échappe à l'œil du percepteur. De plus, comme le pauvre consomme, proportionnellement à ses revenus, bien plus que le riche, c'est lui qui subit de plein fouet la TVA, le plus lourd de tous les impôts.

Inventé sous couvert de protéger ceux qui ont vu, contre leur gré, leur demeure à l'Île de Ré prendre de la valeur, le « bouclier fiscal » entrera en vigueur dès janvier 2007. Il plafonne à 60 % des revenus les impôts directs (impôt sur le revenu, de solidarité et sur la fortune). Fini l'impôt qui saigne le malheureux... propriétaire. Les impôts locaux, eux, qui touchent autant les locataires de HLM que les propriétaires de villas, ne cessent de grimper. Ils s'envolent notamment par le transfert, depuis quelques années, aux budgets des régions voire des communes, d'une partie des charges qui incombaient auparavant à l'État, sans que le gouvernement n'ait en porter le chapeau.

Mais où va notre argent ? Pas aux transports, dont le budget baisse de 5,3 %, ni à la ville et au logement, - 2,6 %. Pas à l'enseignement ni aux hôpitaux et autres services publics, puisque le nombre de fonctionnaires doit être réduit en 2007 de 15 000 (dont 9 000 enseignants), après des réductions de 4 500 fonctionnaires en 2004, 7 400 en 2005 et 5 400 en 2006. Seule la police échappe à la purge, avec 1 800 créations de postes prévues pour 2007.

L'État fait « un pas vers la vertu », jubile *Le Figaro*. Finie l'ère des « prélèvements confiscatoires » qui faisaient « fuir les talents ». Les ventes de 4x4 explosent, les ports de plaisance sont saturés, l'industrie du luxe prospère.

Pendant qu'à force de cadeaux fiscaux, de dégrèvements, de subventions aux trusts, la dette publique se creuse et que le seul montant des intérêts équivaut quasiment au produit annuel de l'impôt sur le revenu.

L'État ne prend pas aux riches. Il leur emprunte... Et nous remboursons !

Julien FORGEAT

#### Convergences Révolutionnaires n° 47 (septembre-octobre 2006)

Bimestriel publié par la Fraction

Dossier : La Russie de Poutine : le prix de la restauration capitaliste

Articles : Sarkozy contre les immigrés : une campagne électorale sur le dos de ceux qui n'ont pas le droit de vote - Allemagne : ni espoir ni illusion du côté des urnes ; qu'est-ce que donc que le Linkspartei ? - Belgique : grandes manœuvres électorales autour de l'extrême droite - Du côté des entreprises : Axa : quand les assureurs font de l'humanitaire ; Altis (IBM) : horaires démentés contre suppression d'emplois.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à :  
LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18  
ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19  
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

## Leur société

### • Méthode globale ou syllabique ?

## Voilà la méthode de Robien !

Le ministre de l'Éducation, de Robien, part en guerre contre des enseignants qui ne suivraient pas « intégralement » les consignes concernant l'apprentissage de la lecture qu'il a données début 2006. En bref, il leur demande de revenir à la bonne vieille méthode syllabique, qui décompose les mots, et de bannir toute méthode globale ou semi-globale responsables, selon lui, des « 20 % de jeunes ne sachant pas lire à l'entrée en sixième ».

Pour avoir émis des doutes sur les affirmations péremptoires du ministre, un inspecteur de l'Éducation nationale de Lille fait actuellement l'objet d'une procédure disciplinaire. Il y a quinze jours, un formateur d'inspecteurs n'a pas été reconduit dans sa fonction parce qu'un ouvrage qu'il a écrit a été jugé « déloyal à l'égard du ministre », et lui-même a été comparé par de Robien à « un moniteur d'auto-école chauffard ». Pourtant, les textes officiels disent clairement qu'il faut utiliser « deux types d'approches complémentaires, l'analyse de mots entiers et la synthèse à partir de leurs constituants », ce qui n'exclut aucune des méthodes.

Cela n'a pas empêché l'ancien agent général d'assurances de Robien (qui s'est promu entre-temps spécialiste de l'apprentissage de la lecture) de rappeler mardi 10 octobre sur France-Inter qu'il fallait « commencer par des lettres et des sons ». Et pour preuve de ses compétences dans ce domaine, il dit se baser sur des « fondements scientifiques » qui monteraient, selon lui, « que le cerveau est fait pour apprendre par éléments » !

Marianne LAMIRAL

## « Ambition réussite » et esbroufe

La réforme « ambition réussite », qui était censée apporter plus de moyens au service des établissements où les élèves sont le plus en difficulté, avait déjà le défaut de se faire « à moyens constants », c'est-à-dire en prenant des moyens à d'autres établissements, sans créer de postes supplémentaires.

À l'usage, elle présente, en plus, le gros défaut de ne pas répondre aux besoins des établissements qu'elle prétend aider.

Il était question d'envoyer dans ces 249 collèges mille professeurs expérimentés pour aider les enseignants débutants, aider les élèves en difficulté et aussi favoriser le travail commun entre le collègue et les écoles. Les candidats pour ces postes devaient avoir plus de quatre ans d'ancienneté, être volontaires et agir en concertation avec les équipes d'enseignants.

Dans les faits, la plus grande partie de ces postes sont pourvus par des enseignants débutants ou peu expérimentés contraints par l'administration de les prendre : seuls 25 % de ces postes ont été

Sans entrer dans le débat entre méthode globale ou méthode syllabique, rappelons cependant qu'il y a bien une trentaine d'années que la première a été abandonnée et que, « bien évidemment, dès le premier jour du CP, on apprend aux enfants le déchiffrement », comme le rappelle le principal syndicat d'enseignants du primaire, le Snuipp. Manifestement, le ministre de Robien ne semble pas très au courant de ce qui se pratique au quotidien dans les écoles primaires. Il ne prend pas non plus en compte le fait que l'apprentissage de la lecture est un phénomène bien plus complexe que l'application à la lettre d'une méthode miracle : sinon, comment expliquer que dans une même classe, sous la conduite d'un même enseignant, certains enfants apprennent vite à lire tandis que d'autres ont des difficultés ? Comment expliquer qu'il y a moins d'illettrés dans les quartiers aisés que dans les cités de banlieue ?

La méthode de Robien, elle, est simple, et même simpliste : elle consiste à spéculer sur les préjugés qui affirment, à tort, que dans le temps chacun savait lire et écrire, et à dresser un écran de fumée pour cacher le manque de moyens dont disposent les enseignants. Présenter la méthode syllabique comme la panacée et rendre responsables de l'échec scolaire les enseignants qui ne l'appliqueraient pas évite au ministre de répondre aux vrais problèmes - le manque de moyens - qui freinent l'apprentissage de la lecture.

pourvus en septembre par des candidatures spontanées d'enseignants volontaires. Le travail quotidien de ces « professeurs référents » est souvent défini sans concertation avec les professeurs en poste et fort peu en relation avec les besoins réels des élèves. Dans certains cas, les enseignants qui quittent leur poste pour être « référent » sont remplacés dans leur classe par des professeurs précaires, faute que des postes d'enseignants en nombre suffisant soient créés.

Tout ceci est, en fait, une vaste opération d'esbroufe pédagogique, pour faire semblant d'agir. Cette réforme s'est mise en place dans la précipitation, dans un contexte d'économies budgétaires et sans y avoir mis ni le temps, ni les moyens nécessaires pour la rendre véritablement utile aux élèves.

En clair, déshabiller Pierre sans même habiller Paul, voilà la politique du ministère, sur le dos des élèves de milieu populaire.

Karine MORIN

• EDF-GDF

## Manifestation contre la privatisation

Si l'Assemblée nationale a adopté le projet de privatisation de Gaz de France, en revanche le Sénat ne s'est pas encore prononcé. Il n'est pas sûr que le projet y soit voté, si certains sénateurs UMP ne le votent pas et si l'UDF (mieux représentée qu'au Palais

même faire aussi bien. Mais alors, ce qu'on nous avait dit avant, c'était du pipeau ?

En réalité les tarifs risquent bel et bien d'exploser d'ici quelques mois. Surtout à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2007, date de l'ouverture du marché à tous les clients particuliers. Ils

Lors de la manifestation du 3 octobre.



Bourbon) s'y oppose.

Mais de toute manière, le dernier mot appartiendra aux députés. Ce qui pourrait faire hésiter les parlementaires de droite, c'est leur crainte de le payer électoralement dans le futur si les prix du gaz venaient à augmenter très fortement.

Nul n'ignore que le gouvernement s'était dans un premier temps engagé à ce que l'ouverture du capital de Gaz de France ne se traduise pas par une privatisation, l'État conservant la majorité du capital. Or, maintenant, c'est bel et bien à une privatisation à laquelle on assiste, uniquement dans le but de faire cadeau de GDF au groupe privé Suez. Les arguments que le gouvernement avait mis en avant lors de l'ouverture du capital se retournent aujourd'hui contre lui.

Ministres et journalistes expliquaient alors qu'en conservant la majorité du capital l'État évitait ainsi tout dérapage sur les prix. Aujourd'hui les mêmes prétendent que cela n'a finalement pas tellement d'importance, et qu'avec en gros un tiers du capital entre ses mains l'État pourra quand

ont déjà fortement augmenté à cause de la hausse du pétrole sur lequel est indexé le gaz naturel, à quoi s'ajoute la soif de profits de GDF qui réalise des bénéfices somptueux. À cela va s'ajouter la volonté des actionnaires de Suez d'en avoir pour leur argent.

Les salariés d'EDF-GDF sont certes les premiers concernés, mais l'ensemble des usagers, c'est-à-dire toute la population l'est également.

Dans ce contexte la CGT, qui a à elle seule la majorité des voix aux élections professionnelles à EDF-GDF, appelle les salariés et l'ensemble de la population à manifester son désaccord avec la privatisation de Gaz de France.

Correspondants LO

**Plusieurs partis de gauche appellent à participer à cette manifestation, à laquelle se joindra Lutte Ouvrière.**

**Samedi 14 octobre à 14 h 30, départ de la place Clichy à Paris.**

• Hôtellerie-restauration

## Payer les « heures sup », cela ferait pleurer les patrons !

Dans le secteur de l'hôtellerie-restauration, les 35 heures n'ont jamais été appliquées car, en juillet 2004, les patrons avaient trouvé trois syndicats, FO, CFTC et CFE-CGC, pour signer un accord faisant passer l'horaire officiel de travail de 43 heures à 39 heures et non 35. Les quatre heures au-delà de la 35<sup>e</sup> heure étaient appelées « heures d'équivalence », ce qui permettait de ne pas les payer en heures supplémentaires. En contrepartie les patrons accordaient une sixième semaine de congés payés, à prendre en salaire ou en temps de repos.

Mais à la suite d'une plainte de la CFDT, qui, avec la CGT, n'avait pas signé l'accord, le commissaire du gouvernement vient de recommander au Conseil d'État de l'annuler, de demander l'application des 35 heures et le paiement des heures

supplémentaires à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005. Si, le 23 octobre, le Conseil d'État suit ces recommandations, les patrons auraient à déboursier environ 300 millions d'euros pour payer les heures supplémentaires de 800 000 salariés. Mais les 35 heures resteraient encore bien théoriques, dans un secteur où les horaires sont élastiques et les plages horaires de présence largement supérieures au temps effectif de travail.

Beaucoup plus habitués aux cadeaux du gouvernement qu'à devoir mettre la main à la poche, les patrons annoncent déjà une baisse des salaires quand ce n'est pas la faillite des petits établissements qui emploient moins de dix salariés. Ils avaient brandi les mêmes menaces quand, malgré les promesses électorales de Chirac, celui-ci n'avait pas réussi à

obtenir de ses partenaires européens la baisse de la TVA à 5,5 % dans la restauration. Pleurer la bouche pleine leur a rapporté gros puisqu'en 2004 Sarkozy leur a accordé 1,5 milliard d'euros sous forme d'allègement de charges, cadeau que le ministre Dutreuil a reconduit à compter de janvier 2007, ce qui fera au total près de 3 milliards d'euros.

Alors, d'ici au 23 octobre, le gouvernement, aux petits soins pour les restaurateurs-hôteliers, trouvera bien un moyen pour éviter à ces « pauvres » patrons de déboursier 300 millions d'euros, eux qui vont en recevoir au total... près de dix fois plus !

Cédric DUVAL

• Parlement européen

## Les employés précaires exigent des contrats à durée indéterminée

Mardi 26 septembre, ceux qu'on appelle les « auxiliaires session » dans le jargon du Parlement européen, des salariés au statut très précaire, ont distribué un tract à l'entrée de celui-ci à Strasbourg pour protester. Leur administration veut passer désormais par une agence d'intérim pour les embaucher.

Pour tenir les sessions plénières qui ont lieu en moyenne quatre jours par mois à Strasbourg, le Parlement européen fait appel à plusieurs centaines de ces « auxiliaires sessions », dont certains assurent leur tâche depuis trente ans ! Sans ce travail, jour et nuit, dans tous les services, de la traduction à la distribution des textes des débats, les sessions parlementaires ne pourraient pas se tenir.

Jusqu'à présent, le Parlement faisait signer aux auxiliaires session des contrats précaires temporaires de trois jours, trois jours et demi ou quatre jours. Ces contrats hybrides ne tiennent compte ni de tous les droits du statut communautaire ni du code du travail. Par exemple, ces sala-

riés sont soumis à l'impôt communautaire mais ne reçoivent ni le salaire, ni les prestations sociales des fonctionnaires européens. Ils ne bénéficient ni des congés payés, ni de la prime de précarité, ni du suivi médical dont bénéficient les travailleurs soumis au droit français.

La réforme qu'ils dénoncent, la réforme Kinnock, porte le nom de cet ex-dirigeant travailliste devenu vice-président de la commission européenne et commissaire à la réforme administrative, qui l'a mise en place en 2003. La Commission européenne a revu à la baisse le statut des fonctionnaires européens, qui ont alors débrayé pour préserver leurs droits (les principales victimes étant les nouveaux venus au Parlement, notamment les fonctionnaires des pays entrants), et entendait aussi supprimer les contrats des auxiliaires session.

L'enjeu est un marché de 12 millions d'euros avec la société d'intérim Manpower pour l'embauche des auxiliaires session. Le Parlement a

essayé de leur forcer la main en leur faisant signer une lettre d'acceptation de ce passage par l'intérim à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007, alors que, depuis des mois, ces employés refusent ce passage par l'intérim et demandent à bénéficier d'un contrat durable et permanent.

Cette lettre de pression, assortie d'une menace de perdre leur emploi, a fait déborder le vase. Dans leur tract, les auxiliaires session ont fait savoir à tous, administration, fonctionnaires et députés, leur situation et leurs exigences. Leurs avocats ont tenu une conférence de presse, dénonçant la zone de non droit où sont placés ces travailleurs, et le délit de marchandage que constituerait le passage par l'intérim. Ils revendiquent la requalification des contrats en contrats à durée indéterminée, à quart temps.

Les soutiers du Parlement européen ont raison de défendre leurs droits et on ne peut que leur souhaiter d'obtenir satisfaction.

Correspondant LO

• Corée du Nord

## Les États-Unis agitent l'épouvantail

L'annonce d'un premier essai d'une bombe nucléaire en Corée du Nord a déclenché un tollé des grandes puissances, criant haro contre ce petit pays qui ose forcer la porte du club ultrafermé des pays possesseurs de la bombe atomique.

Ce « club atomique » comprend aujourd'hui cinq États : États-Unis, Russie, France, Royaume-Uni et Chine – qui se sont autorisés eux-mêmes à posséder l'arme atomique en signant un traité de non-prolifération. S'y ajoutent l'Inde et le Pakistan, qui n'ont pas signé ce traité, et Israël, qui refuse d'admettre qu'il possède la bombe. Pour ces trois États, on n'a pas entendu les mêmes protestations. Il est vrai que tous sont dans le « bon camp », celui des États-Unis.

Les États-Unis ont donc dénoncé une « provocation » de la Corée du Nord et appelé le conseil de sécurité de l'ONU à « agir immédiatement ». Le Japon, la Corée du Sud et la Chine ont condamné cet essai. Douste-Blazy, le ministre français des Affaires étrangères, planté sur ses ergots, a exigé une « réponse ferme » de la communauté internationale. Les États-Unis ont cependant souligné qu'aucune opération militaire, aucun blocus naval ou arraisonnement de bateau nord-coréen, ni aucun déploiement de troupe n'était envisagé.

La Corée du Nord sert depuis longtemps d'épouvantail dans cette région, ne serait-ce que pour justifier auprès de l'opinion américaine les quelque 50 milliards de dollars que les États-Unis dépensent chaque année pour maintenir 100 000 soldats américains stationnés au Japon et en Corée du Sud. Mais évidemment les États-Unis ne craignent pas ce petit pays.

Le régime nord-coréen est certes une dictature avec des traits parfois délirants. Mais il faut être bien hypocrite pour dénoncer à son propos « l'isolement et le secret », alors que depuis plus d'un demi-siècle il est soumis à un embargo com-

plet des puissances occidentales. Et cela dans un pays qui n'a pas les ressources de la Chine et dépend entièrement de l'extérieur pour son approvisionnement en produits manufacturés et matières premières.

À partir de 1945 et de la partition de la Corée à l'issue de la Deuxième Guerre mondiale, le Nord trouva des ressources du côté de l'URSS et de la Chine, de la même façon que sa voisine du Sud bénéficiait de l'aide américaine, au point que, dans les années soixante-dix, les deux économies étaient à peu près au même niveau. Mais depuis 1989, avec l'éclatement de l'URSS et le retour de la Chine dans le marché mondial, la situation de la Corée du Nord est devenue catastrophique. Et c'est, dans une large mesure, le fruit de la surenchère à laquelle s'est livrée l'administration Bush qui a placé la Corée du Nord dans l'« axe du mal » avec l'Irak et l'Iran.

Fin 2002, les dirigeants américains accusaient la Corée du Nord de mener un programme de recherches secret visant à produire de l'uranium enrichi et, à terme, des ogives nucléaires. Ces accusations ont entraîné un gel de l'approvisionnement en fuel lourd, qui avait été autorisé par les États-Unis en 1994. Pyongyang n'a eu alors d'autre choix énergétique que d'annoncer la levée des dispositifs de surveillance de l'Agence internationale de l'énergie atomique sur sa centrale nucléaire de Yongbyon. En sommeil depuis l'accord sur le fuel, celle-ci a été remise en activité afin de produire de l'électricité à usage civil.

Avec cet essai nucléaire, les États-Unis n'ont donc pas fini d'agiter la menace nord-coréenne pour justifier leur propre maintien en Asie et continuer à faire payer à la population nord-coréenne des mesures de représailles, anciennes ou nouvelles... du fait de l'impasse dans laquelle ils ont eux-mêmes contribué à placer ce pays !

Jacques FONTENOY

• Russie

## Leur ami le « démocrate »

Les médias russes ont tous parlé de l'assassinat, samedi 7 octobre à Moscou, de la journaliste Anna Politkovskaïa. Mais pratiquement aucun n'aurait publié ses articles sur la guerre que le Kremlin mène en Tchétchénie, sur les crimes qu'y commet l'armée russe – enlèvements, viols, torture systématique, meurtres, trafics, blanchiment d'argent...

En effet, depuis qu'en 2000 Poutine a succédé à Eltsine à la tête de la Russie, la quasi-totalité des télévisions et journaux a été reprise en main par le pouvoir. Et bien peu s'aviserait de l'indisposer en faisant paraître des enquêtes sur des sujets comme l'armée, la police, les services secrets (dont est issu Poutine), encensés quotidiennement par le pouvoir, qui ont coûté la vie à Anna Politkovskaïa. Et il n'est pas de jour sans que plusieurs chaînes de télévision ne programment des films ou des feuilletons mettant en scène les « exploits » des soldats russes



Poutine signe le livre d'or des invités de marque à Compiègne, le 3 septembre. Avec Chirac et Angela Merkel, ça baigne !

contre les « terroristes » caucasiens, ou des « organes » (services secrets russes) contre des « espions » à la solde de pays étrangers, tous plus ou moins ligüés pour nuire à la Russie de Poutine.

Aujourd'hui, la population russe n'a guère d'autre source

d'information que ces grands médias, à commencer par la télévision, qui sont étroitement tenus par des proches de Poutine, des monopoles publics ou des groupes privés contrôlés par l'État. Et dans le monde de l'information selon Poutine, gare à qui ne respecterait pas les règles

• Géorgie

## La Russie tente de reprendre la

Les images des quatre espions russes enchaînés, réexpédiés manu militari de Géorgie vers la Russie ; celles, russes cette fois, de centaines de Géorgiens expulsés au même moment de Russie par avion, ont témoigné, à nouveau, de la lutte d'influence qui oppose les puissances occidentales à la Russie, par voisins interposés dans l'ex-Union soviétique.

Les États-Unis et l'Union européenne ont beau avoir décerné le titre de « partenaire stratégique » à la Russie, cela n'empêche pas les puissances occidentales de pousser leurs pions partout où elles le peuvent dans les ex-républiques soviétiques.

On l'a vu en 2003 en Géorgie, lors de la « révolution de la rose », quand le président Chévarnadzé, un ancien membre du Bureau politique soviétique du temps de Brejnev et Gorbatchev, dut céder la place à une nouvelle génération de dirigeants tournés vers l'Occident.

Cela a aussitôt réactivé le bras de fer qui oppose périodiquement les bureaucrates géorgiens

à leurs homologues russes depuis la fin de l'URSS. On a vu Moscou accuser la Géorgie d'aider les « terroristes » de Tchétchénie tandis que s'installait une base militaire américaine près de Tbilissi. La Géorgie ayant demandé à Moscou d'évacuer ses propres bases du pays, le Kremlin souffla alors sur les braises du séparatisme en Abkhazie et Ossétie du Sud, deux régions de Géorgie qui ont rompu avec Tbilissi depuis quinze ans.

Fin 2004, une « révolution orange », rappelant celle de « la rose », se produisit en Ukraine. Là, il ne s'agissait plus d'un petit pays coincé entre la Russie et la Turquie, et encore très agricole comme la Géorgie. L'Ukraine est un pays doté d'une économie puissante, lié à la Russie par son peuplement, sa langue et une longue histoire commune. L'Ukraine ayant une frontière commune avec l'Union européenne, son rapprochement politique avec l'Occident annonçait des conséquences bien plus graves pour la Russie.

Cet été, des changements au sein du gouvernement ukrainien ont ramené aux affaires une équipe dominée, non plus par les

bureaucrates pro-occidentaux, mais par ceux avec lesquels Moscou à l'habitude de traiter. Cela a éloigné, un temps au moins, la perspective d'un rétrécissement de la zone d'influence à l'ouest du Kremlin. Du coup, celui-ci a cherché à reprendre la main en Géorgie.

D'où cette nouvelle escalade avec, comme dans d'autres ex-républiques soviétiques, un brutal renchérissement du gaz russe fourni à la Géorgie. Puis, il





# crate » Poutine

fixées par le Kremlin. Amendes, emprisonnement, menaces sont là pour rappeler à l'ordre les récalcitrants. Quant aux journalistes vraiment trop curieux, c'est à leurs risques et périls : treize d'entre eux ont été tués sous Poutine.

Plus connue à l'étranger (par ses livres) qu'en Russie (où elle écrivait pour un périodique à petit tirage, non inféodé au Kremlin), Anna Politkovskaïa ne manquait pas d'ennemis bien placés ayant les moyens de la réduire au silence : les militaires tortionnaires et policiers corrompus qu'elle avait dénoncés ; le Premier ministre tchéchène, le mafieux Ramzan Kadyrov ; le président de l'Ingouchie voisine, qu'elle avait mis en cause lors de la sanglante prise d'otages de l'école de Beslan, en 2004 ; et, surtout, Poutine et son entourage.

C'est eux qu'elle accusait

d'avoir enlisé le pays dans la seconde guerre de Tchétchénie, de gouverner par la corruption et la violence, d'attiser le chauvinisme, de couvrir les « ratonnades » de l'extrême droite raciste russe contre des personnes originaires du Caucase, d'Asie centrale ou d'Afrique.

Dans un de ses ouvrages, Anna Politkovskaïa avait résumé tout cela en disant : voilà « *pourquoi je n'aime pas Poutine* ».

À ses yeux, Poutine rejetait la Russie loin de la démocratie qu'incarnait, pour elle, l'Europe occidentale. Mais fin septembre, lors du sommet de Compiègne, malgré les flots de sang qui coulent dans le Caucase, malgré des sanglants pogromes, cet été, auxquels le Kremlin n'a rien trouvé à redire, les « démocrates » Chirac et Angela Merkel avaient accueilli à bras ouverts leur ami Poutine. Comme d'habitude.

Pierre LAFFITTE

## main

ya eu la « découverte » par Moscou que les eaux minérales et vins de Géorgie (principaux produits d'exportation vers la Russie) ne répondraient plus aux standards sanitaires. Sur ces entrefaites, l'arrestation d'officiers-espions russes en Géorgie a servi de prétexte au Kremlin pour lancer une campagne contre les « *minorités ethniques caucasiennes* » qui contrôlaient le commerce de détail en Russie.

Étaient ainsi désignés à la vin-

dicte publique les Géorgiens, les Tchétchènes, et plus généralement les ressortissants des différents peuples du Caucase qui sont de plus en plus souvent victimes d'agressions et de meurtres racistes. Puis, les autorités russes ont fermé les liens ferroviaires, aériens et postaux avec la Géorgie. Cela interdit aux Géorgiens, nombreux à travailler en Russie, d'envoyer de l'argent au pays, alors qu'une grande partie de la population y survit au bord de la misère.

Les dirigeants géorgiens ne sont certes pas étrangers à la situation de leur population. Mais en choisissant de l'aggraver, en attisant les feux de la haine raciale, en voulant forcer la Géorgie à rester dans le giron de Moscou, les dirigeants russes ne peuvent que rejeter un peu plus les peuples du Caucase dans les bras de dirigeants pro-occidentaux. Et en dressant les uns contre les autres les peuples de l'ex-URSS, leur politique y prépare des conflits dont les conséquences pourraient être encore plus terribles que celles de la guerre en Tchétchénie.

P.L.



Manifestation à Tbilissi contre les « sanctions » infligées par la Russie à la Géorgie.

## • Belgique

# Le vote d'extrême droite, un exutoire

Dimanche 8 octobre, les élections se sont tenues pour renouveler les conseils communaux ainsi que le bourgmestre (maire) des 589 communes belges. Le vote est à la proportionnelle intégrale et obligatoire pour les 7,5 millions d'électeurs du royaume. Quelques milliers d'électeurs non européens, résidant en Belgique depuis plus de cinq ans, ont aussi eu le droit de voter pour la première fois.

En Wallonie, le Parti Socialiste recule surtout dans la province du Hainaut, mais maintient sa suprématie. Il a perdu beaucoup de voix dans les communes où ses élus ont été mis en cause fin 2005 pour corruption et favoritisme. À Charleroi, après des dizaines d'années de majorité absolue, le PS va devoir composer avec les libéraux et les chrétiens.

Le Parti Chrétien progresse, ainsi que l'extrême droite. Les listes du Front National ont retrouvé les scores importants de 1994, dépassant 5 % et même 10 % dans certaines communes du Hainaut fortement touchées par le chômage, là aussi où le PS a été compromis dans des scandales, comme à Charleroi.

Les Verts, associés quelques années au pouvoir fédéral, continuent à reculer dans tout le pays. En Flandre, les libéraux ont fortement chuté au profit du Parti Chrétien et du Vlaams Belang (VB) d'extrême droite (ex-Vlaams Blok).

À Anvers, le Vlaams Belang a gagné près de 5 700 voix par rapport aux élections communales de 2000, une progression limitée à 0,5 %. Mais dans certains districts d'Anvers il dépasse largement les 30 %, et

atteint même 43 % dans l'un d'entre eux. Le nombre de ses conseillers communaux a doublé pour l'ensemble du pays. Il a surtout gagné des voix dans les communes moyennes et petites, alors que, dans les grandes villes, il a stagné, et même reculé à Gand. À Anvers, il n'a pas gagné son pari de prendre la tête de la ville. La progression du VB a donc été moins importante que les sondages le laissaient craindre.

Parmi ceux qui votent pour le Vlaams Belang, on trouve des nostalgiques du fascisme, mais ils ne sont qu'une poignée. On trouve aussi bien des petits bourgeois réactionnaires qui rêvent d'un gouvernement prêt à employer la manière forte contre les pauvres, les chômeurs, les grévistes et syndicats, et les manifestants.

Mais l'extrême droite recueille aussi des voix des milieux populaires, de travailleurs que sa démagogie peut tromper. En Flandre, le Vlaams Belang dénonce les chômeurs wallons, les immigrés du Maghreb et d'Afrique noire et vante

la vie « entre Flamands ». Mais si la sidérurgie a été délocalisée de Wallonie en Flandre dans les années 1960, pour augmenter les profits en réduisant les coûts de transport, ce n'est pas la faute des chômeurs wallons. Si la domination des trusts occidentaux sur l'Afrique y a créé une misère et un désordre qui poussent des jeunes à fuir leur pays, ce n'est pas la faute des Africains. Quant aux banques et au patronat flamands, ils se comportent exactement comme les autres capitalistes et n'hésitent pas à fermer les entreprises en jetant les travailleurs à la rue. Ce qui fait que le chômage a crû plus rapidement en Flandre qu'en Wallonie ces dernières années.

Les travailleurs qui croient que voter Vlaams Belang ou Front National est le meilleur moyen pour protester contre les dirigeants en place se trompent. Certes, les partis au pouvoir n'ont que mépris pour les travailleurs. Mais le Vlaams Belang est tout aussi dévoué au patronat que les partis au pouvoir.

Claude THIÉRAM

## Les résultats du Parti du Travail de Belgique

Dans ces élections, le nombre d'élus du PTB (Parti du Travail de Belgique, stalinien d'origine maoïste) est passé de 5 à 15. Il suffit que les listes dépassent 2 à 3 % dans les grandes villes pour avoir des représentants. Le PTB va au-delà, avec 21,67 % à Zelzate, une commune ouvrière près de Gand, où il avait déjà deux élus.

Dans la trentaine de communes et les neuf districts d'Anvers où le PTB a pu se

présenter, il recueille de 1 à 2 % des voix. Il a eu des élus dans cinq communes et deux districts, sur un programme de défense des intérêts de la population ouvrière intitulé « *Les gens d'abord, pas le profit* » : diminution des taxes communales, diminution des factures de gaz et d'électricité, plus de logements sociaux, des emplois communaux stables, l'enseignement vraiment gratuit, etc.

C. T.

## Au sommaire de LUTTE DE CLASSE n° 99 (Octobre 2006)

### France

Les avatars d'une « dynamique unitaire » fictive.  
Annexes : échanges de correspondance LO-LCR

### Moyen-Orient

Après la guerre du Liban

### Haiti

Les classes populaires entre un État en déliquescence et les bandes armées

### États-Unis

La « réforme globale de l'immigration » : une attaque contre les immigrés et le reste de la classe ouvrière

### Tribune de la minorité

Moyen-Orient : derrière la victoire « historique » du Hezbollah



Prix : 1,50 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,54 euro

• La Faiencerie  
Vitry-le-François (Marne)

## Second plan de licenciements

Jeudi 5 octobre, le tribunal de commerce a validé le plan de reprise de la Faiencerie de Vitry-le-François (Sarreguémies Bâtiment) par le groupe Lecico, avec à la clé de nouveaux licenciements. Sur les 240 emplois que compte encore l'usine, 97 sont supprimés. Il s'agit du deuxième plan de licenciements en moins de trois ans.

Jusqu'en 2001, il y avait là plus de 400 salariés, qui fabriquaient des sanitaires. Les bénéfices allaient dans le giron du groupe FSDV, appartenant à la famille Fénel. En décembre de cette année-là, sans qu'il y ait de baisse particulière d'activité, les actionnaires décidaient de déclarer l'usine en faillite. Quatre-vingts emplois étaient supprimés, mais la famille Fénel était satisfaite. Ayant choisi son successeur, elle avait la garantie de continuer à encaisser loyers, redevance de marque, etc.

Pendant trois ans, il n'y a pas eu d'investissements, pas même celui prévu dans le plan de continuation. Les rares machines un peu récentes ont été démenagées, sans que personne ne sache où. Les nouvelles unités ont été progressivement abandonnées, le personnel

étant muté dans les bâtiments qui datent de plus d'un siècle.

Mais les pièces produites ont bien entendu continué à être vendues, et même plus cher que prévu. Quant au déficit, prétexte aux licenciements, il ne représente que le quart des « frais de structure », un des prélèvements effectués chaque année par la famille Fénel. Autant dire que rien ne justifie ces 90 nouveaux licenciements.

Chaque ouvrier est aujourd'hui convoqué pour savoir s'il fait partie de la liste. Pour certains, âgés de 56 ans, il y aura un plan FNE. Parmi ceux-là, malgré la baisse de revenus, personne ne regrettera l'usine. D'autres, souvent des jeunes, ont aussi souhaité être licenciés, espérant retrouver du travail dans d'autres usines de la région. Et puis, il y a tous ceux qui viennent d'apprendre qu'ils sont sur la liste et qui, déjà usés par le travail, craignent de ne pas en retrouver d'autre.

Les primes de licenciement s'échelonnent entre trois, six ou sept mois de salaires pour ceux qui ont plus de trente ans d'ancienneté. Elles ne permettront pas de tenir bien longtemps aux travailleurs ainsi mis à la porte de façon scandaleuse.

Correspondant LO

• Hôpital de Novillars – Besançon

## En lutte contre les sous-effectifs

À l'hôpital de Novillars, à Besançon, un établissement psychiatrique qui compte 669 salariés et accueille 250 patients, depuis quelques années les effectifs diminuent. Cet été, la majeure partie des pavillons n'avait même plus assez de personnel pour assurer la sécurité des patients ni la nôtre. Le nombre de jours supplémentaires de travail atteint jusqu'à vingt-et-un pour certains.

Pour lutter contre ce sous-effectif, qui épuise et devient gros de dangers pour les malades et le personnel, le 26 septembre, 50 personnes se sont réunies à l'appel des syndicats CGT, FO et SUD et ont voté une grève d'une semaine à compter du 4 octobre, pour la création de 35 postes.

Trois jours plus tard, 80 personnes envahissaient le conseil

d'administration. La colère s'est exprimée face à la direction de l'hôpital et aux élus politiques présents, et des banderoles sont venues décorer l'hôpital.

À la troisième assemblée générale, le lundi 9 octobre, nous avons convié les travailleurs du Centre hospitalier universitaire, confrontés aux mêmes difficultés. Un tract y a été distribué, des prises de parole ont eu lieu pour faire connaître notre mouvement et aider nos camarades à mobiliser les agents de cet hôpital général. Un groupe de grévistes a décidé de populariser notre action sur les marchés de Besançon.

Pour l'heure, l'Agence régionale de l'hospitalisation (ARH) n'a donné aucune réponse à nos revendications. Mais la lutte continue.

Correspondant LO

• Papeteries de la Couronne

## Licenciements et augmentation des horaires

Aux Papeteries de La Couronne, une usine qui emploie 566 salariés et fabrique des enveloppes, mercredi 27 septembre, lors d'une réunion du Comité central d'entreprise, le PDG a annoncé 129 suppressions d'emplois, auxquelles s'ajoutent trois autres dans une autre usine de l'Aisne. En plus, la direction programme la hausse du temps de travail hebdomadaire de 35 heures à 38 heures et la suppression de certaines primes. Le tout est accompagné d'un chantage : ou bien le plan social passe, et il y aura des investissements, ou bien les jours du site sont comptés.

La direction justifie ces mesures en disant que l'entreprise a des problèmes financiers, qu'il y a « des surcapacités, en Europe, de l'industrie de l'enveloppe ». Cela est invérifiable et hors de tout contrôle : l'entre-

prise ne satisfait même pas à l'obligation légale de déposer son bilan au greffe du tribunal de commerce depuis 2003, sous prétexte de se protéger de la concurrence...

Les travailleurs de l'usine ne s'attendaient à rien de bon, mais ils ont été abasourdis par l'ampleur et la brutalité de ces attaques. Dans les ateliers, certaines réactions ont été vives, mais le plus grand nombre est sous le choc.

Le Conseil général (dirigé par le PS) ainsi que les deux communes ouvrières où sont implantées les usines ont accordé beaucoup d'aides aux Papeteries. Le président du Conseil général a réagi en disant qu'il avait été « foudroyé par cette annonce coup de tonnerre » et que l'aide du département n'était pas épuisée ! L'un des maires regrettait

que l'on soit « loin des assurances qui avaient été données aux collectivités et à l'État quand ils avaient mis la main au porte-feuille pour soutenir l'entreprise et l'emploi ». Mais le lendemain, après avoir rencontré le PDG, ils étaient tout de même contents, affirmant avoir trouvé « un homme franc, responsable et transparent » !

Mardi 3 octobre devait avoir lieu une nouvelle réunion du Comité d'entreprise.

En 1991 et 1993 quand la direction des Papeteries avait décidé de supprimer successivement 148 puis 206 emplois, les ouvriers des Papeteries avaient été prompts à descendre dans la rue et à faire connaître leur colère... Ce serait bien le moins aujourd'hui.

Correspondant LO

• Modeluxe – Chilly-Mazarin (Essonne)

## Grève des travailleurs sans papiers

La blanchisserie industrielle Modeluxe, à Chilly-Mazarin, en banlieue parisienne, emploie environ 162 personnes, qui lavent et repassent, entre autres, les draps pour de grands hôtels parisiens. Vingt-deux de ces travailleurs, des sans-papiers, se sont mis en grève le 29 septembre pour obtenir de la préfecture leur régularisation et du patron la fin des menaces sur leur emploi. Ils venaient en effet de recevoir, dans le cadre d'un projet de cession de Modeluxe, des convocations à des entretiens préalables à licenciement pour « faute grave », manière de se débarrasser d'eux sans détours et sans risque, du moins la direction l'espérait-elle.

Il y a deux ans, les travailleurs sans papiers étaient 42 dans l'entreprise, employés depuis plusieurs années, au vu et au su des autorités, du patron comme de la préfecture, puisqu'un contrôle de police avait été effectué dans la blanchisserie. Depuis deux ans, la préfecture de l'Essonne feint d'étudier les dossiers, en vue d'une éventuelle régularisation au cas par cas. Cela permet de fait au patron de continuer à surexploiter ces travailleurs,

soumis comme leurs camarades à des conditions de travail très dures, pour moins de 1 000 euros par mois.

Le 2 octobre, les grévistes ont été rejoints par la quasi-totalité des ouvriers et ouvrières. Ceux-ci ont cessé le travail pour obtenir des papiers pour leurs collègues ainsi que pour dénoncer les conditions de travail éprouvantes et les bas salaires. Les ballots de linge sale se sont entassés pendant plus d'une semaine dans la cour, avant

que la direction, obtenant le soutien du tribunal de grande instance d'Evry, ne la fasse évacuer quelques jours plus tard, avec l'aide de la police.

Depuis, les grévistes sans papiers ont dû se dissimuler et les pressions ont été telles que les autres travailleurs ont repris le travail le 10 octobre au matin.

Rien n'est réglé pour autant avec le patron de Modeluxe. Cependant, dans cette lutte, il y avait d'un côté des travailleurs, sans papiers ou en règle, mais solidaires. De l'autre, la justice et la police du côté d'un patron qui bafoue les droits des travailleurs.

Une vraie leçon de choses !

Correspondant LO

• Airbus

# C'est aux actionnaires de payer !

Soutenu par Louis Gallois, co-président d'EADS, Christian Streiff, un temps président d'Airbus, avait annoncé un nouveau programme d'économies. Après sa démission et la nomination de Louis Gallois à la tête d'Airbus, ce programme reste toujours d'actualité : réduction des coûts de fonctionnement de 30 %, réduction à deux ans du délai de développement des nouveaux avions, réduction d'effectifs, réorganisations de la production pouvant aller jusqu'à des délocalisations, révisions des relations avec les sous-traitants. L'objectif est d'augmenter la productivité de 20 %. Autant dire que ce plan va se traduire par des attaques en règle contre l'emploi et les conditions de travail des salariés d'Airbus comme de la sous-traitance, aussi bien en France qu'en Allemagne, comme d'ailleurs en Grande-Bretagne et en Espagne.

Ce nouveau plan serait justifié par les retards du programme A380, par le besoin de liquidités pour lancer l'A350XWB, un long courrier censé concurrencer le Boeing 787. Quant à l'avion militaire A400M, dont le premier vol est prévu début 2008, il accuserait aussi un retard important.

Mais dans cette « guerre » que se livrent les deux grands avionneurs, c'est à la classe ouvrière que l'on demande tous les sacrifices. Les ouvriers, techniciens, ingénieurs travaillant sur les sites Airbus ou dans la sous-traitance subissent depuis des années des pressions pour des économies, des compressions de délais, des objectifs de productivité, pour permettre finalement aux actionnaires

l'État français d'une part, et Daimler Chrysler d'autre part, auxquelles s'agrègent un nombre important d'équipementiers et de sous-traitants, des centaines d'entreprises en fait, avec leurs profiteurs petits et grands. Et ainsi, lorsque la rumeur envisage de rapatrier en France toute l'activité A380 réalisée en Allemagne, ou de délocaliser l'A320 vers l'Allemagne, ce sont des centaines de capitalistes petits et grands qui craignent pour leurs parts de mar-

tance, comme les querelles de pouvoir dans les sommets franco-allemands d'Airbus, voilà les raisons profondes de la crise actuelle. Les retards touchant l'A380, le « fleuron de l'aéronautique européenne », bien réels, arrivent à point nommé pour justifier un nouveau plan d'économies.

Voilà cette société de dingues, où les profits d'une poignée d'actionnaires dictent la vie de centaines de milliers de travailleurs, cette société de din-



Louis Gallois (à droite) le nouveau patron. Un pilote selon les vœux des actionnaires.

d'EADS de s'en tirer le mieux possible face à Boeing. Dans ce climat, les différentes équipes en France, en Allemagne et ail-

leurs sont invitées par leurs dirigeants respectifs à se surpasser, à faire mieux et plus vite, quitte à enjoliver les bilans ou à cacher les difficultés.

Cette émulation interne se double d'une vraie concurrence, essentielle entre les équipes dirigeantes françaises et allemandes, c'est-à-dire entre Lagardère et

ché ou qui se frottent les mains en espérant au contraire un surcroît de commandes.

La direction bicéphale du groupe EADS correspond à cet équilibre entre capitalistes français et allemands. Et si Christian Streiff a démissionné trois mois après sa nomination, ce n'est pas parce qu'on lui reprochait son plan d'économies, mais parce que celui-ci visait à chambouler trop rapidement ce fragile équilibre. C'est du moins ce qu'il semble signifier dans un courrier adressé à l'ensemble du personnel : « Je quitte la société car je pense que la position de CEO d'Airbus (le PDG), dans la structure de gouvernance actuelle, ne dispose pas de la délégation suffisante pour permettre à Airbus de sortir de la crise. »

La guerre avec Boeing, la distribution des marchés aux équipementiers et à la sous-trai-

gues où la guerre que se livrent les capitalistes ne fait de victimes que dans les rangs des travailleurs.

Airbus dépasse les 10 % de taux de profit et représente 65 % des bénéfices de la maison mère EADS, qui a dégagé sur les six premiers mois de cette année 1,04 milliard d'euros de bénéfice, en progression par rapport à la même période en 2005. Et surtout, il y a les actionnaires majoritaires que sont Lagardère et Daimler Chrysler qui, depuis toutes ces années, ont engrangé des centaines de millions d'euros, sur le dos des salariés.

Les travailleurs ont déjà suffisamment donné. Que les gros actionnaires paient et assument les conséquences de leurs décisions économiques.

Jean-Claude SARAN

## FO, CGC et CFTC au côté des patrons... français d'Airbus

L'entente syndicale FO-CGC-CFTC a pris une position dans laquelle elle « revendique que les gains de productivité et les efforts d'optimisation à venir se concentrent en priorité sur les secteurs d'Airbus en Europe, qui n'ont pas encore démontré leur engagement résolu au service des performances de notre Société ». En résumé, Airbus France n'a rien à se reprocher, c'est aux Allemands de montrer leur engagement résolu. Les 22 000 salariés qui, de Hambourg à Brême ou Nordenham, pour ne citer que les gros sites d'Airbus Allemagne (sans compter les dizaines de milliers de travailleurs dans la sous-traitance) apprécieront la démagogie de ces « syndicats » français, prompts à enfourcher un chauvinisme qui ne peut déplaire au patronat... français !

Dans un tract au personnel de Toulouse, le syndicat FO manie la démagogie franchouillarde : « Notre A380 », « nos sites, optimisés, compétitifs et performants », « nos avions », « notre Président Christian Streiff », « le plus bel avion du monde », etc. Et pour finir : « Nous devons livrer 430 avions cette année et 450 l'année prochaine, sans oublier la tenue des délais de l'A400M. Même dans ces moments de fortes turbulences nous avons un niveau de plan de charge jamais atteint. Attention, ces avions ne se feront pas tout seuls ! ». C'est quasiment dit : retroussons nos manches pour sauver Airbus France !

La Fédération des travailleurs de la métallurgie CGT, quant à elle, conditionne la défense des intérêts des travailleurs à celle de l'industrie aéronautique, oubliant au passage que cette industrie aéronautique a été privatisée il y a quelques années sous les auspices de Jospin et de ses ministres Strauss-Kahn et Gaysot, au plus grand bénéfice d'un Lagardère. Défendre à la fois cette industrie dominée par les capitalistes, et les travailleurs qu'ils exploitent, c'est faire croire qu'il peut y avoir des intérêts communs entre les uns et les autres, et ce n'est pas le meilleur moyen d'armer les travailleurs.

### LES PROGRÈS DE L'AÉRONAUTIQUE :



## Un retard peu surprenant

Les deux ans de retard dans les livraisons de l'A380 invoqués par les dirigeants d'EADS ou d'Airbus pour justifier leur plan d'économies ne sont pas une surprise pour ceux qui travaillent chez Airbus, tant les délais de conception, de mise en fabrication, etc., ont été raccourcis. À l'usine, mais aussi chez les équipementiers et les

sous-traitants, la pression a été maximum pour respecter des délais. Et bien souvent il est arrivé ce qui arrive dans la construction d'une maison : lorsque le couvreur arrive après le plâtrier, tout est à refaire.

Depuis le premier vol d'avril 2005, sont entre autres apparues des difficultés de

coordination au niveau du câblage, entre les parties française et allemande. Si, sur les quatre avions « d'essai » qui volent à ce jour, l'installation électrique a été correctement mise au point, les difficultés devenaient inextricables dès lors que l'on s'approchait de la phase d'industrialisation. Pour pallier le problème, décision a

été prise, mais bien trop tard, d'utiliser les mêmes outils de conception et les mêmes processus de fabrication pour les zones française et allemande.

Le retard du calendrier coûterait au total 6,3 milliards d'euros. Mais en quoi les travailleurs sont-ils responsables de cette situation ?

• Sécurité sociale

# Les mauvais coups du gouvernement

Dans toutes les branches de la Sécurité sociale, des conventions d'objectifs et de gestion ont été signées entre l'État et les caisses nationales. Elles imposent des économies de fonctionnement draconiennes dans tous les organismes : 900 postes à supprimer dans les Caisses d'allocations familiales, 4 500 dans les Caisses primaires d'assurance maladie, 600 pour l'Urssaf. Pour ce faire, des réorganisations, fermetures, fusions, mutualisations d'organismes entiers ou de services sont envisagées un peu partout.

Depuis plus d'un an, dans la région Nord-Pas-de-Calais, des grèves et manifestations du personnel, soutenues par les syndicats, ont permis de geler le projet, qui visait notamment à ramener de dix à deux le nombre de caisses d'allocations familiales de la région, et à fermer un bon nombre de centres des caisses primaires.

La fédération CGT avait

proposé aux autres fédérations une assemblée de militants de toute la France pour faire le point sur les projets du ministère. Seule FO a répondu présent. Une assemblée de militants CGT et FO de tous les organismes de Sécurité sociale de France vient donc d'avoir lieu, rassemblant 750 participants.

Les interventions ont été nombreuses. Cela a permis de voir que les projets de regroupements, de fusions sont déjà engagés dans certains organismes. Les Urssaf de Beauvais et Creil ont déjà fusionné. Celle de Reims est mutualisée avec Charleville-Mézières depuis deux ans (10 % de l'effectif n'a pas été remplacé). Pour la CPAM de Béziers, la mutualisation est envisagée avec Carcassonne et Perpignan. Le service de la paie est installé à Marseille. Il y a regroupement de la CAF d'Arras avec celle de Calais. Cette dernière gère 97 000 allocataires, dont 13 000 érémites ; et la CAF

d'Arras a également une forte population de érémites.

Les organismes se débarrassent de certaines activités qu'ils cèdent à des entreprises privées. Par exemple, à la CAF du Puy, le service de réception, tri et mise sous forme électronique du courrier est confié à une entreprise d'insertion installée dans les locaux de la Caisse. À la Caisse primaire de Vannes, des postes d'agents itinérants sont supprimés mais, pour ne pas laisser les assurés sociaux trop isolés, la direction développe le « maillage territorial », c'est-à-dire un réseau de volontaires bénévoles en partenariat avec l'Association des maires du Morbihan, pour exercer en tant que correspondants de l'Assurance maladie. Leurs

adresses et numéros de téléphone sont publiés dans la presse régionale.

Comme on le voit, des économies de personnel sont réalisées au détriment du service rendu aux usagers. Quant aux employés, certains verront leur poste transféré dans une autre ville. Les employés qui ne voudront pas changer d'organisme,

pour cause d'éloignement de leur domicile, pourront suivre une autre formation, et si celle-ci échoue, le licenciement sera possible.

La devise du gouvernement : réformer, réformer... sur le dos des employés et des allocataires.

Correspondant LO



## • Caisse d'Allocations Familiales (CAF) centre de Paris 13<sup>e</sup>

### Garde à vue pour un employé accusé... d'aider sa famille

Au centre de Nationale, de la Caisse d'Allocations Familiales dans le 13<sup>e</sup> arrondissement de Paris, il y a une quinzaine de jours, la police a débarqué le matin, demandant à la direction de convoquer, chez le responsable du centre, un employé français d'origine camerounaise. Notre collègue, croyant qu'il s'agissait de la réponse à sa demande de mutation, s'est rendu confiant à la convocation. Mais là, il a eu la désagréable surprise de se voir accuser par les policiers, à la suite d'une dénonciation, d'héberger des membres de sa famille sans papiers. Aussitôt, il était mis en garde à vue dans un autre local de la CAF.

Pendant ce temps, les policiers ont fait évacuer son service pour procéder à une perquisition de son bureau et de son meuble de rangement, perquisition qui n'a rien donné. Les collègues étaient abasourdis devant ce procédé ! Puis il a été embarqué et il a passé une partie de la nuit en garde à vue à la police. Celle-ci l'a relâché, n'ayant pu

prouver quoi que ce soit.

Le lendemain il a repris son travail mais, à son retour, le cadre de son service lui signifiait le retrait de sa délégation de technicien, entraînant l'impossibilité de traiter les dossiers d'allocataires. Il était déplacé à la plate-forme téléphonique... Le prétexte de la direction est qu'il était soupçonné d'avoir peut-être aidé des allocataires à percevoir indûment des prestations et qu'il fallait vérifier tout son travail sur plusieurs années. Pourtant, aucune poursuite judiciaire n'est prononcée.

Dès que la garde à vue a été connue, la collègue de cet employé, déléguée CGT, est allée voir le responsable du centre pour protester contre de tels procédés. D'autres délégués CGT, au Siège, sont allés voir le directeur général. Celui-ci leur a répondu qu'il voulait s'assurer que l'employé n'avait fait aucun faux, et il a ajouté qu'il allait mettre en garde les nouveaux embauchés de ne pas dépasser la « ligne blanche » ! La direction se ser-

vant de ce prétexte pour chercher à intimider tous les employés.

Même à supposer, ce qui n'a pas été prouvé, que notre collègue aurait hébergé des membres de sa famille sans papiers, ce ne serait pas un crime, même si cela tombe sous le coup des lois concoctées par Sarkozy et ses prédécesseurs. Aux yeux des collègues d'ailleurs, c'est même l'inverse. La plupart trouvent tout à fait normal d'aider des membres de sa propre famille. Mais s'il est scandaleux que l'on vienne embarquer un employé sur son lieu de travail pour un tel motif, il est aussi scandaleux que la direction en rajoute en le soupçonnant de fraude et en le privant de son travail habituel. Elle a même fait bloquer la paie de notre collègue dès qu'elle a su qu'il était en garde à vue, avant de revenir sur cette décision à son retour au travail !

La direction essaie de nous intimider. Pour le moment elle réussit surtout à nous écoéurer par ses méthodes.

Correspondant LO

## Économies à la caisse d'allocations familiales du Rhône

La CAF, dans le Rhône, comme dans les autres départements, est en train de réduire ses subventions en ce qui concerne la petite enfance, mettant ainsi à mal le financement de nombreux équipements (crèches) dans les communes.

Toutes les années précédentes, la CAF avait incité les municipalités à créer des équipements petite enfance, en prenant en charge jusqu'à 65 % du coût de fonctionnement des structures, par l'intermédiaire de contrats enfance signés entre CAF et municipalités.

Mais depuis le début de l'année, la CAF dit avoir des difficultés financières et elle serre les cordons de la bourse.

C'est ainsi qu'elle a annoncé que ses subventions allaient être ramenées dans un premier temps à 55 % maximum et que la fréquentation des crèches devait être augmentée.

En effet les parents, depuis 2002, paient selon les heures réellement effectuées par leurs enfants (avant, c'était un

forfait). Comme de plus en plus de parents ont des temps partiels, des RTT ou des petits boulots, il y a de plus en plus de trous dans les plages horaires et le taux de fréquentation des enfants calculé sur 10 ou 11 heures d'ouverture a chuté.

La CAF demande donc de boucher les trous, en inscrivant des enfants supplémentaires par demi-journées, ce qui complique énormément le fonctionnement et la gestion des structures. Et si la fréquentation ne remonte pas, la CAF baissera d'autorité ses financements à la commune, en dessous de 55 %.

Par ailleurs, d'autres projets, comme les relais assistantes maternelles, les lieux d'accueil parents-enfants, la formation des personnels, seront moins, voire plus du tout financés.

Là comme dans d'autres domaines, c'est le service public qui trinque.

Correspondant LO

• PSA – Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis)

## Les travailleurs de Gefco font reculer la direction

Jeudi 5 octobre, les vingt-neuf caristes de l'entreprise Gefco, qui assure la logistique interne de l'usine automobile PSA d'Aulnay-sous-Bois dans la banlieue parisienne, ont fait grève toute la journée pour demander leur maintien sur le site d'Aulnay et refuser le mal-nommé « plan de sauvegarde de l'emploi » de Gefco.

Celui-ci prévoyait, en effet, pour beaucoup de les envoyer en province, ce qui revenait à les licencier. Cette journée fait

suite à plusieurs actions et débrayages depuis que la direction de PSA avait annoncé, avant les vacances, son intention de reprendre son activité de logistique à son sous-traitant.

Les trois équipes, du matin, du soir et de nuit, se sont retrouvées ensemble pour dire directement aux autres travailleurs dans les ateliers ou sur chaînes « on ne veut pas se faire lourder », « on travaille depuis des années ici, on veut rester sur le site d'Aulnay ». Ils ont aussi retrouvé les dix-sept grévistes de Valeo, autre sous-traitant, fabriquant les faisceaux électri-

ques et présent lui aussi sur le site, en grève pour 300 euros d'augmentation, le maintien d'un poste en équipe de nuit, le respect de la part du responsable de site, et des améliorations de leurs conditions de travail.

Le jeudi soir, une assemblée a réuni plus de cinquante travailleurs PSA pour les soutenir. Ces actions et la menace sur la production qu'elles représentaient ont fait reculer la direction PSA qui a dû accorder, aux travailleurs de Gefco, un mois supplémentaire de maintien sur le site d'Aulnay.

La direction, avant sa reculade, craignant un blocage de l'usine, avait demandé le renfort de six cars de gardes mobiles ; mais elle a ensuite oublié de décommander et le vendredi matin en arrivant à six heures, tout le monde a pu encore voir les gardes mobiles attendre pour rien.

C'est pour diviser les travailleurs, imposer des charges de travail plus lourdes et des salaires plus bas que la direction PSA avait décidé en 2003 de sous-traiter une partie de l'activité de logistique interne à sa filiale à 99,9 % Gefco, qui

n'assurait jusque-là que les transports externes par camions. Maintenant, elle veut reprendre cette activité, mais ces travailleurs se défendent : ils font partie de fait du personnel d'Aulnay, et ils n'acceptent pas d'être jetés dehors.

La direction n'a pas encore reculé complètement mais elle a dû se replier un peu. La revendication des Gefco n'est pas satisfaite, mais il leur reste un mois pour imposer leur maintien sur le site d'Aulnay, et ils y sont décidés.

Correspondant LO

• Renault – Flins (Yvelines)

## Le travail de nuit nuit

On le savait déjà. Mais, un an après la mise en place par la direction de l'usine Renault de Flins d'une équipe de production de nuit pour sortir des Clio III, les responsables ont récemment organisé, pour les travailleurs de nuit, une petite séance d'animation prétendant les mettre en garde contre les dangers... du travail de nuit !

Les documents proposés à la réflexion des chefs et censés les aider à préparer leur intervention orale contiennent leur pesant de judicieux conseils... inapplicables pour qui est en production, dans l'atelier, de nuit.

On peut ainsi y apprendre qu'il faut bénéficier d'un sommeil diurne de qualité, sans bruit, faire une sieste avant de venir au travail, manger à des heures régulières, ne pas grignoter ni boire des boissons sucrées, ne pas sauter de repas, manger des féculents, des légumes, de la viande ou du poisson à tous les repas... La direction omet seulement de préciser comment faire tout cela, dans le cadre d'une pause de vingt minutes en guise de temps de repas, la nuit, quand l'atelier dispose en tout et pour tout d'un distributeur à sandwiches

mollassons. Quant à la régularité des repas et aux conditions idéales de sommeil de jour, cela se passe de commentaire.

Vu l'indigence du contenu de la séance, certains travailleurs s'interrogent encore sur les intentions de la direction de Flins, et sur les raisons pour lesquelles elle semble subitement se rendre compte qu'elle est néfaste pour la santé. Ils auront intérêt à se poser encore plus de questions si la direction commence une campagne sur les méfaits du travail à la chaîne...

Correspondant LO

• Centre de Chèques postaux – Marseille

## Comment rectifier les « erreurs » du patron de la cantine

Les employés de la cantine des Chèques postaux de Marseille restent toujours sur le qui-vive face à leur patron, la Sogeres, qui essaie de les licencier, et la direction de La Poste qui semble s'en laver les mains.

Lorsqu'ils ont reçu leurs fiches de paye du mois de septembre, cela a été la consternation. Les petites payes habituelles des employés de la cantine étaient amputées de 280 à 350 euros.

Immédiatement, le vendredi 6 octobre ils se sont mis en grève et ont déployé des affichettes pour en informer les postiers du centre de Chèques. La direction de la Sogeres avait unilatéralement décidé qu'elle ne leur

payerait pas les 45 minutes de pause qu'ils avaient auparavant. À cela s'ajoutent des journées entières de grève retenues pour une heure de grève à chaque fois.

Les menaces de licenciements et le harcèlement du personnel continuent. Après leur avoir proposé des postes dans toute la région, maintenant c'est dans toute la France que la Sogeres veut les muter de Chambéry à Paris ou Orléans... C'est à croire qu'il y aurait des places partout, sauf précisément à Marseille où pourtant les nombreux employés de La Poste et d'ailleurs sont une clientèle potentielle importante.

Lundi 9 octobre après-midi, le personnel a étalé couettes et

oreillers pour montrer aux directions de la Sogeres et de La Poste qu'il était prêt à occuper les locaux si nécessaire.

Dans la matinée du lendemain, une représentante de la direction de la cantine est venue apporter des chèques en précisant, pour sauver la face, que ces retraits sur les payes étaient une erreur... sur la prime d'ancienneté. Elle voulait corriger cette erreur en versant près d'un tiers du retrait afin de ne pas léser le personnel. Mais cela ne fait toujours pas le compte, il y manque encore les deux tiers !

Quoi que l'on dise, la colère collective reste jusqu'à présent le meilleur correcteur d'erreurs comptables.

Correspondant LO

• Polimeri – Champagnier (Isère)

## Des salariés sacrifiés sur l'autel des profits



Manifestation le 29 juin 2006.

Il y a plus d'un an, le 30 septembre 2005, la direction de Polimeri Europa annonçait la fermeture du site de Champagnier, seule entreprise en France à produire du caoutchouc synthétique. Cette fermeture touchait 225 travailleurs sous contrat direct et une centaine de salariés d'entreprises sous-traitantes. Polimeri est une branche du groupe italien ENI, sixième groupe pétrolier mondial, qui a fait plus de 12 milliards d'euros de bénéfices en 2005.

Pendant plus d'un an, les travailleurs de Polimeri se sont battus sur tous les fronts pour empêcher la fermeture de leur entreprise. Ils ont fait de multiples opérations d'information de la population, se sont adressés aux travailleurs des usines chimiques voisines, ont organisé plusieurs manifestations. Depuis la mi-juillet, ils occupaient

leur usine. Samedi 30 septembre, ils organisaient une matinée portes ouvertes et une nouvelle manifestation avait lieu l'après-midi dans les rues de Grenoble.

Ils ont dû finalement accepter un plan « social », signé jeudi 6 octobre. Cent vingt-huit salariés pourront partir en préretraite à partir de 54 ans, avec une participation financière de l'État. Mais 90 se retrouvent sur le carreau, devant choisir entre le licenciement immédiat et le passage par une « procédure de reclassement », avec une importante perte de salaire.

La mobilisation des travailleurs leur a permis de retarder la fermeture de l'usine et de continuer à percevoir leur salaire pendant un an. Maintenant ils ont décidé de s'organiser pour obtenir le reclassement de tous ceux qui ne sont pas concernés par les plans de préretraite.

## • Dans de la Vienne

# Licenciements en série

En six mois de temps, diverses entreprises de la Vienne ont annoncé ou procédé à de nombreuses suppressions d'emplois. Ce sont 816 postes de travail qui disparaissent, et des dizaines d'autres sont menacés à terme. Les conséquences sont catastrophiques pour de nombreuses familles ouvrières, d'autant plus que deux des entreprises concernées étaient des employeurs importants dans le sud-est du département.

Ainsi, le 9 octobre, Marie-Surgelés, une usine implantée à Mirebeau, vient d'annoncer la suppression de 108 emplois. Quelques jours avant, le PDG d'Aubade, entreprise fabriquant des sous-vêtements de luxe et localisée à Saint-Savin et à La Trimouille, liquidait 171 emplois (sur un effectif de 280 salariés) du fait d'une délocalisation d'une partie des activités en Tunisie. Quali-Phone, un centre d'appels situé au Futuroscope, près de Poitiers, licencie neuf salariés. Fabris, une usine de Châtelleraut, sous-traitante de l'industrie automobile et appartenant au groupe à capitaux italiens Euralcom, supprime au

minimum 52 emplois (sur un total de 483). Fin août-début septembre, le groupe italien Snaidero annonçait ce que beaucoup craignaient depuis plusieurs mois : la fermeture pure et simple de Domoform, entreprise fabriquant des meubles de cuisine en kit et localisée à Montmorillon (à 20 km de Saint-Savin). Ce sont 238 salariés qui sont mis à la porte.

Indar (ex-Royco), qui avait licencié neuf salariés en avril dernier, est depuis juin en redressement judiciaire du fait du retrait de son principal client, la multinationale Unilever : 56 emplois sont sur la sellette. Le comptoir européen de la confiserie, usine appartenant au riches-

sime groupe Cadbury, annonçait en avril dernier 46 suppressions d'emplois sur un effectif de 258 salariés. Michelin, qui a fermé son usine de Poitiers, envoyait, vers la fin mars, 111 lettres de licenciement aux travailleurs refusant les mesures de mutation dans d'autres usines du groupe, situées parfois à plusieurs centaines de kilomètres.

Les patrons cherchent à peine à justifier leurs décisions, d'autres ne se donnent pas cette peine. Les dirigeants d'Aubade, par exemple, avancent de prétendus problèmes de compétitivité et de baisse de chiffre d'affaires. Mais le PDG du groupe suisse Calida, qui possède Aubade, annonçait, en mars 2006, la progression du bénéfice de l'entreprise et ce, pour la troisième année consécutive, tout en ambitionnant d'atteindre une marge de 10 à 12 % dans les années à venir. L'usine Fabris

fait, quant à elle, les frais d'opérations de rachat entre investisseurs, et la direction affiche sa volonté d'« assainir la situation ». Quoi qu'il en soit, quelles que soient les

raisons invoquées, ce sont les travailleurs qui payent le prix fort pour la rapacité des capitalistes.

Correspondant LO



# Des patrons arrosés d'argent public

Depuis des années, les mêmes patrons qui aujourd'hui suppriment des emplois ont bénéficié de subventions publiques. Le prétexte était de sauvegarder les emplois... avec le succès que l'on voit !

Domoform, par exemple, a reçu des aides publiques de la communauté d'agglomération de Montmorillon, auxquelles il faut ajouter celles de la région, votées à l'unanimité (comme la quasi-totalité des aides aux entreprises) : 97 000 euros, en 1999, au titre de la formation professionnelle des salariés – sans que ces derniers voient un quelconque plan de formation se mettre en place – et 358 684 euros, en 2004, pour « permettre le maintien et la modernisation des outils de production ». Cette dernière subvention, initiée par la « commission environnement » du conseil régional (décidément, tous les canaux sont bons pour remplir les poches des patrons), avait été décidée sous la présidence de Ségolène Royal. Le maire de droite de cette commune revendique d'ailleurs ces aides. Et les élus de la communauté de communes remettent ça, puisqu'ils se portent acquéreurs pour un prix de 900 000 euros du site de l'usine qui ferme, dans la perspective d'une

hypothétique embauche de 28 personnes dans un nouveau projet. Le conseil général a, quant à lui, décidé d'accorder 300 000 euros d'aides aux entreprises qui créeraient des emplois dans le Montmorillon-nais.

Ces entreprises qui suppriment des emplois ont tellement été arrosées d'argent public que des responsables politiques locaux se sentent tenus de s'exprimer à ce propos, à leur façon du moins. Ainsi, un conseiller général PC déclarait : « Nous ne sommes pas en droit de demander des comptes ni des remboursements mais il faut en tirer les leçons, en créant (...) un observatoire économique qui pourrait intervenir avant la catastrophe. » Alain Claëys, député PS et responsable national de ce parti, parlait d'« anticiper les difficultés en mettant en place une structure de veille industrielle pilotée par le conseil général ». La droite, quant à elle, ne se donne même pas la peine de jouer ce petit jeu hypocrite.

Quant à Ségolène Royal, lorsqu'elle avait été interpellée, en juin dernier, par les responsables syndicaux de Domoform qui lui reprochaient son silence face à leur situation, elle s'était fendue d'un courrier annonçant qu'elle proposerait un vœu au conseil régional. Celui-ci,

voté à l'unanimité en juillet 2006, déplorait les conséquences économiques et sociales des licenciements, et annonçait l'intention des conseillers d'attribuer des aides publiques à tout nouveau projet créateur d'emploi. Aucune volonté de demander le remboursement des aides, tel que le formulaient les représentants du personnel, ne s'était manifestée chez les conseillers de gauche comme de droite, ni de la part de Ségolène

Royal qui pourtant, devant les médias, n'hésite pas à dire qu'elle se réserve la possibilité de demander le remboursement des aides aux entreprises qui suppriment des emplois.

À propos d'Aubade, elle s'est contentée de faire la leçon aux dirigeants en déclarant à la presse régionale, la semaine dernière, qu'« il faut de la morale en économie », et en ajoutant : « Je leur ai demandé (aux patrons) d'attendre de voir

ce que cette nouvelle politique commerciale (l'ouverture de nouveaux magasins) peut donner avant de délocaliser. » Il n'y a là rien, même en paroles, pour contraindre un tant soit peu les patrons qui licencient. Au contraire, elle et les autres politiciens locaux se font les conseillers bienveillants des capitalistes et promettent d'ores et déjà de nouvelles subventions.

Correspondant LO

## • Angoulême et ses environs

# Des coups répétés contre l'emploi

Dans les usines des environs d'Angoulême, les patrons multiplient les mauvais coups contre l'emploi.

Chez Schneider, à la Télé-mécanique, ce sont 250 salariés qui finissent de quitter les usines ou d'être mutés.

À Nersac, l'usine Saft a supprimé 98 emplois en février dernier, ce qui ne l'a pas empêchée quelques semaines plus tard de recourir à un nombre équivalent d'intérimaires. La Saft avait été « aidée » par l'Agglomération, le Département et l'État pour se réorganiser et « créer des emplois ». Ces derniers jours,

sous prétexte d'un nouveau projet, sa direction réclame d'autres aides, cette fois-ci simplement pour « maintenir l'emploi ».

À quelques centaines de mètres, une usine qui fabrique des meubles en kit – Domoform – et emploie 137 salariés est en redressement judiciaire problématique, après avoir été vendue par un groupe italien. Celui-ci – Snaidero – vient de fermer l'usine-jumelle de Montmorillon, dans la Vienne, licenciant tout le personnel : 238 personnes.

Pour couronner le tout, La Poste a annoncé que le centre

de tri d'Angoulême fermera en 2008, entraînant la perte de cent emplois. La CGT craint au total 270 suppressions d'emploi à La Poste.

Vendredi 29 septembre, le président socialiste du conseil général organisait une réception pour « relancer les efforts et reprendre courage ». Car, voyez-vous, ses administrés sont affectés « d'un cafard obscur et tenace, en patois, le vezon ». Comme si c'était de ces bouffonneries que pourrait naître une embellie.

Correspondant LO

• Beauvais (Oise)

## Mobilisation pour des embauches

Mercredi 4 octobre, plus de 80 % de la centaine d'agents du CDIS (centre de distribution) de Beauvais étaient en grève et manifestaient dans les rues de la ville.

Deux semaines auparavant, le directeur du centre nous avait notifié qu'il modifiait l'organisation des congés, suivant une directive nationale. Cette nouvelle organisation rendrait encore plus difficile de prendre nos vacances et nos jours de RTT aux dates souhaitées.

Pourtant, assurer la distribution du courrier tout en laissant les postiers prendre leurs congés serait simple : il suffirait d'embaucher le personnel en nombre suffisant. Ce ne sont pas les demandeurs d'emploi qui manquent !

Nous nous sommes réunis plusieurs fois pour dire que nous refusons cette dégradation de nos conditions de travail. Une pétition, très largement signée, a été remise au directeur. Ce dernier ayant

refusé d'envisager la moindre embauche, nous avons donc voté, en assemblée générale, pour une journée de grève et un préavis a été déposé par la CGT et Sud.

Cette journée du 4 octobre a été préparée collectivement, entre autres, par la distribution aux usagers d'une « lettre du facteur » dans laquelle nous expliquons nos revendications.

Le mercredi 4, malgré la pluie battante, la manifestation a été réussie, la presse en a rendu compte et, surtout, nous avons eu un très bon accueil dans les rues.

Le lendemain, comme nous l'avions demandé, un directeur départemental a dû venir au centre. Il ne voulait recevoir que quelques personnes mais c'est bien devant nous tous qu'il a dû s'expliquer. Sans convaincre personne. En effet, la question de l'organisation des congés n'est qu'une conséquence, parmi bien d'autres, de la réduction massive d'effectifs à La Poste et c'est cela que nous refusons.

Bien sûr ce n'est pas une journée de manifestation dans un seul centre qui obligera La

Poste à embaucher. Mais nous avons dit de la manière la plus directe ce que nous voulions et

comment nous comptons l'obtenir.

Correspondant LO



La manifestation du 4 octobre.

• Loire-Atlantique et Vendée

## Les postiers en ont assez

Mardi 19 septembre, les postiers de sept centres courrier de l'agglomération de Nantes étaient appelés à la grève par une intersyndicale CGT, Sud, CFDT. À Nantes-Bretagne, Nantes-Rollin, Rezé et Saint-Herblain, la grève a été majoritairement suivie.

Samedi 23 septembre, c'était le tour des postiers du courrier du « Littoral » d'entrer en piste, eux aussi pour 24 heures, et là aussi la grève était bien suivie à La Baule, Guérande, Pontchâteau, Pornic, Pornichet, Saint-Brévin, Saint-Nazaire...

Le samedi 30 septembre, le mouvement continuait dans les centres du nord de Nantes, et la colère était telle que les 200 manifestants ont refusé que les syndicalistes aillent rencontrer les patrons de La Poste. Ceux-ci avouaient un taux moyen de grévistes de 71 %, chiffre important.

À nouveau le mardi 3 et le samedi 7 octobre, ça continuait et ça tournait...

Les postiers réclament le retrait du projet « Facteur d'avenir » : bien mal nommé ! Il s'agirait pour la direction de La Poste de généraliser le travail 6 jours sur 7, de supprimer les remplaçants des facteurs absents (leurs rues étant ajoutées aux tournées

des présents), de créer une prime d'équipe modulée en fonction du taux de courrier non distribué. Les postiers, de leur côté, réclament la baisse des cadences et l'arrêt des suppressions d'emplois en cours.

Le tract de l'intersyndicale appelant aux grèves en Loire-Atlantique titrait sur « les facteurs », alors que dans les centres courrier de La Poste, bon nombre de postiers ne sont pas facteurs. Parmi les 15 emplois dont la suppression est programmée au centre courrier de Nantes-Bretagne, il n'y a par exemple aucun facteur mais des manutentionnaires et des trieurs. Ces attaques visent de fait tous les postiers. D'où des discussions nombreuses sur la tactique de « grèves tournantes » proposée par les appareils syndicaux, qui consiste à ne s'adresser qu'à une partie des postiers, et pas à la même date. Certains syndicalistes vantent cette « guérilla », mais ne s'agit-il pas plutôt de bagarre en ordre dispersé ?

Les attaques de la direction visent toutes les catégories de postiers et l'idée fait son chemin d'un tous ensemble, le même jour, déjà pour les départements de Loire-Atlantique et de Vendée.

• Bureau de poste de Paris 13

## Face aux menaces de licenciements, les employés de la restauration font reculer La Poste

Il aura fallu une grève de dix jours et la volonté affichée des salariés du restaurant d'entreprise du bureau de poste de Paris 13 de tenir le temps qu'il faudrait pour garantir l'emploi de l'un d'entre eux, pour que la direction de La Poste accepte d'un coup ce qu'elle refusait jusque-là : le reclassement en contrat à durée indéterminée de ce salarié.

C'est l'épilogue d'un conflit qui a débuté cet été quand les onze salariés du restaurant d'entreprise, tout comme les employés du bureau de Paris 13, ont appris que celui-ci allait fermer pour permettre à La Poste de faire une opération financière. Dans la foulée, celle-ci entendait faire licencier le personnel, en octobre 2006, par l'association qui lui servait de paravent pour gérer la cantine à travers une pseudo-entité « indépendante » de droit privé. Au final, les salariés devaient se retrouver à l'ANPE, au mépris même

des petites garanties existant dans la loi.

Après de multiples manifestations et arrêts de travail, y compris des employés du centre de Paris 13, qui marquaient ainsi leur solidarité, les employés de la cantine avaient contraint la direction de La Poste à reconnaître ses obligations d'employeur indirect. Ils obtenaient la solution qu'ils souhaitaient : reclassements extérieurs ou reclassements à l'intérieur de La Poste avec un contrat à durée indéterminée, selon ce qu'ils avaient demandé.

Restait le cas d'un seul salarié, employé au restaurant d'entreprise depuis plus de vingt ans, âgé de cinquante-quatre ans, dont la direction de La Poste ne voulait pas assurer le reclassement effectif. Après bien des simagrées, elle se contentait de lui proposer un CDD de six mois, sans aucune garantie que cela se transforme en embauche réelle. Ses camarades de travail ne l'ont pas accepté et se sont

mis en grève le 22 septembre pour lui faire obtenir une vraie embauche.

La direction de La Poste a d'abord fait la sourde oreille pour démoraliser les grévistes. Mais quand, excédé par le mépris et les manœuvres, le personnel a déclaré qu'il ne reprendrait plus le travail jusqu'à la fermeture du restaurant d'entreprise, la direction de La Poste a trouvé, en quelques heures, la solution impossible jusque-là. Elle annonçait que, dès la semaine suivante, le salarié laissé pour compte aurait un CDI.

Comme ils le déclaraient dans leur tract informant les postiers de Paris 13 des reculs de la direction, les employés du restaurant d'entreprise n'ont pas pu empêcher la fermeture du restaurant d'entreprise, mais leur solidarité a permis de faire échec au sort que leur réservait La Poste.

Correspondant LO

• Autriche

## Le retour des sociaux-démocrates

À la suite des élections législatives du 1<sup>er</sup> octobre, l'Autriche devrait avoir un nouveau gouvernement de coalition dirigé par le Parti Social-Démocrate alors que, depuis 2000, le pays était gouverné par une coalition conservatrice formée par le Parti Populaire du Chancelier Schüssel (droite catholique) et l'extrême droite, dirigée jusqu'en 2005 par le démagogue Jörg Haider, sans que celui-ci fasse partie du gouvernement.

Depuis six ans, le gouvernement s'en est pris aux retraites ou aux conventions collectives des travailleurs, ce qui a eu pour conséquence une baisse du

niveau de vie, notamment des plus pauvres, ainsi qu'une montée de la précarité. Aujourd'hui, le chômage se situe officiellement autour de 9 %. À l'inverse, Schüssel et ses ministres de droite et d'extrême droite ont particulièrement choyé la bourgeoisie, privatisant des pans entiers de l'industrie et faisant baisser les impôts qui pèsent sur le grand capital, à tel point que le nombre de millionnaires en euros a doublé durant les six dernières années.

La surprise est venue des sociaux-démocrates. Avec 35,7 % des voix ils ne baissent que de 0,8 %, alors qu'on les croyait en perte de vitesse

depuis le scandale de l'affaire Bawag qui avait montré que les responsables syndicaux et socialistes – interchangeables en Autriche – avaient utilisé les fonds syndicaux tirés des cotisations des salariés pour renflouer la Bawag, troisième banque du pays, détenue à l'époque par la confédération syndicale autrichienne.

Jusqu'au milieu des années 1980, la droite catholique et les sociaux-démocrates s'étaient partagés 90 % des voix. Depuis, leur influence électorale s'est réduite, cédant du terrain notamment à l'extrême droite, aux Verts ou à l'abstention.

Avec 15,4 % des voix, l'extrême droite a progressé de

5,3 % depuis le scrutin de 2002. Mais elle est encore loin des 26,9 % obtenus en 1999 sous la houlette de son représentant le plus connu, Jörg Haider, et qui avait entraîné la formation de la coalition avec la droite catholique. C'est d'ailleurs cette usure due à la participation gouvernementale du parti de Haider qui a motivé une scission en avril 2005 au sein de l'extrême droite. Lors de celle-ci, Haider, et ses proches ont été dépassés par une frange encore plus ouvertement xénophobe et anti-européenne emmenée par Strache, qui reprochait à Haider de couler le parti en le maintenant au gouvernement. Or c'est justement

le parti de Strache, qui a obtenu 11,2 % des voix dimanche 1<sup>er</sup> octobre, alors que celui de Haider devait se contenter de 4,2 %.

On se dirige donc vers une nouvelle coalition de gouvernement formée cette fois par les sociaux-démocrates et le Parti Populaire. Mais l'annonce des résultats n'a guère suscité d'enthousiasme parmi les travailleurs, et ce d'autant plus que les sociaux-démocrates ont fait une campagne insipide, n'envisageant à aucun moment de revenir sur une seule des attaques du gouvernement Schüssel.

Eric TOLIAN

• Mer Egée

## Des immigrants jetés à la mer

Il n'y a pas que dans l'Atlantique, vers les Canaries, ou en Méditerranée, vers Gibraltar, l'île de Lampedusa ou la Sicile, que des immigrants issus de pays pauvres risquent leur vie en tentant de rejoindre, par la mer, des territoires de l'Union européenne. Cela arrive aussi en mer Egée.

Le 26 septembre, six immigrants, originaires du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, ont ainsi été retrouvés noyés et trois autres ont disparu au large de l'île grecque de Chios, face à la Turquie. Leurs

côtes turques.

Bien sûr, les autorités grecques ont démenti formellement les faits... tout en accusant la Turquie de ne pas respecter un accord l'obligeant à reprendre les immigrants partis illégalement de son sol. De son côté, le commandant des gardes-côtes turcs a expliqué que ses officiers avaient déjà constaté que des gardes-côtes grecs abandonnaient des clandestins à la mer. En tout cas, le porte-parole en Turquie de l'Agence de l'ONU pour les réfugiés a ouvert une enquête. Et des habitants des îles grecques situées près de la

Fortress Europe, qui recense tous les cas cités dans la presse, estime que 240 immigrants sont morts depuis 1988 en mer Egée, auxquels s'ajoutent 168 disparus. Quant aux immigrants qui tentent d'entrer en Grèce par la voie terrestre, en Thrace occidentale, ils risquent toujours de sauter sur des mines car le gouvernement grec n'a pas encore procédé au déminage de sa frontière avec la Turquie, comme il s'y était engagé en signant, en 2003, la convention d'Ottawa pour l'élimination des mines antipersonnelles. D'après Médecins sans Frontières, au

Les cadavres d'immigrants dont le navire a fait naufrage en mer Egée. Ils tentaient de gagner la Grèce et sont morts près des côtes de la Turquie où ils ont été déposés, le 26 septembre 2006.



trente-et-un compagnons survivants, recueillis par les autorités turques, ont expliqué qu'ils étaient partis en bateau de la province turque d'Izmir et qu'ils se dirigeaient vers la Grèce. Ils ont aussi affirmé que, quand ils sont arrivés sur un îlot situé près de Chios, ils ont été arrêtés et ramenés en Turquie par bateau mais qu'ils ont été jetés à la mer par les gardes-côtes grecs au large des

Turquie ont rapporté avoir déjà vu la police maritime contraindre des bateaux pneumatiques surchargés de clandestins à retourner au large, alors que la mer était démontée. En avril 2005, des habitants de Chios ont même organisé une action de protestation contre de telles pratiques.

Ce qui s'est passé il y a quelques jours est loin d'être un cas isolé. Au total, le site Internet

moins 55 personnes sont mortes depuis 1994 en sautant sur ces mines.

Victimes à la fois des passeurs, des gardes-côtes, de l'attitude des gouvernements qui sort réservé à ceux dont le seul crime est de fuir la misère et les persécutions est aussi abominable d'un bout à l'autre de l'Europe.

Henri MARNIER

• USA

## Le mur de la honte



Le Congrès américain vient de voter la construction d'un mur de 1 200 km sur les 3 200 que compte la frontière entre les États-Unis et le Mexique. Il viendra s'ajouter à tous les obstacles déjà dressés sur cette frontière pour empêcher les migrants de la franchir.

Dans le même temps, de l'autre côté de l'Atlantique, en Europe, à défaut d'élever des digues, les ministres de l'Intérieur des huit pays méditerranéens de l'Union européenne se sont réunis pour définir un « modèle de gestion de l'immigration aux frontières maritimes sud » qui envisage un réseau de patrouilles côtières agissant « au plus près des côtes africaines ».

Une des préoccupations essentielles des gouvernants occidentaux est aujourd'hui de se protéger de la misère et des pauvres qui la fuient. Mais ils auront beau mettre en place des obstacles de plus en plus coûteux et de plus perfectionnés, ils n'y parviendront pas. Leurs mesures

seront aussi peu efficaces que tous les dispositifs qui existent déjà. D'ailleurs, Sarkozy parti jouer les vedettes sur ce thème le reconnaît lui-même.

Que des hommes et des femmes en soient réduits à devoir risquer leur vie pour espérer un mieux-être et aussi pouvoir nourrir leur famille restée au pays ; qu'ils soient prêts à tenter et retenter des passages de frontières dangereux, en dit long sur l'inhumanité de notre monde.

Ces mouvements de populations qui ont pour cause l'injustice, les guerres et la faim dureront aussi longtemps que ces maux frapperont les peuples des pays pauvres, aussi longtemps que régneront l'oppression et la misère engendrées par cette société d'exploitation qui dirige vers les classes possédantes d'un petit nombre de pays l'essentiel des richesses, et qui veut laisser les peuples de l'autre côté de la mer.

Michel ROCCO